

ECONOMIE

Analyse Technico-Economique
des exploitations
ovines allaitantes suivies
dans le dispositif régional p. 36

RÉSONANCES ÉLEVAGE

D O S S I E R

ENERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE



ACTUALITES

une nouvelle Coopérative
pour l'avenir p. 57



Salon du matériel et des techniques d'élevage

Le 3 Décembre 2015

Halle du MIN Fleurs à Nice

Ovinpiades des jeunes bergers

le 17 Décembre 2015

au centre du Merle

**Participez au concours photo
agriculture de montagne
jusqu'au 21 janvier 2016**



Salon du cheval, Cheval Passion

du 20 au 24 janvier 2016

au parc des expositions à Avignon



**La MRE au Salon
International de l'Agriculture
du 27 février au 6 mars 2016**

**Le congrès de la FNPL dans les Hautes-Alpes
le 16 et 17 mars 2016**

SOMMAIRE

ÉDITO

- Eric Lions

p. 3

DOSSIER - Energie et Gaz à effet de serre

- Energie et Gaz à effet de serre
- La Ferme à énergie positive
- Limiter les consommations d'énergie en élevage porcin
- Essaimer les bonnes pratiques énergétiques en agriculture

p. 4

p. 20

p. 23

p. 26

RÈGLEMENTATION

- Elevage équin : contrôles "identification et traçabilité sanitaire"

p. 28

TECHNIQUE

- Les risques de consanguinité en élevage ovin : Comment les détecter ? Comment les gérer ?
- «L'Écurie Active» : un concept pour le bien-être des chevaux

p. 29

p. 34

ÉCONOMIE

- Analyse Technico-Economique des exploitations suivies dans le dispositif régional
- Résultats Technico-Economiques ovins viande Alpes de Haute Provence 2014

p. 36

p. 41

SANITAIRE

- Des agneaux en bonne santé
- Mesures de lutte contre la fièvre Q
- Transport d'animaux vivants : mesures de biosécurité pour limiter la diffusion des virus.

p. 44

p. 45

p. 48

EXPERIMENTATION

- Le levain indigène fermier : un possible ferment naturel pour les pâtes pressées non cuites ?

p. 50

EVENEMENT

- Foire Internationale de Marseille : un bilan positif

p. 53

ACTUALITÉS

- Une nouvelle coopérative pour l'avenir
- L'Agneau Soleil et l'Agneau de Sisteron au Salon National du Mouton !
- Les fromagers fermiers caprins, ovins et bovins s'organisent pour plus d'efficacité
- Actualités INTERBEV PACA Corse
- Participez au concours photo « Votre vision de l'agriculture de montagne »

p. 57

p. 60

p. 61

p. 66

**RÉSONANCES
ÉLEVAGE**

Bulletin des filières d'élevage
en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR

Maison Régionale de l'Elevage
Association loi 1901
Route de la Durance - 04100 Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
Fax : 04 92 72 73 13
Email: mre@mre-paca.fr
Site: www.evise.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Eric LIONS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Jean-François BATAILLE - Sylvain BEHETY
Jean-Yves BLANCHIN - Marie BREISSAND
Jérôme DAMIENS - Ségolène DUFFY
Vincent ENJALBERT - Laure EON
Nathalie ESPIE - Sophie ESPINOSA
Antoine FLORES - Hubert GERMAIN
Marie GONTIER - Claire JOUANNAUX
Rémi LECONTE - Eric LIONS
Jean-Pierre MARY - Laurence MUNDLER
Lucie NOEL - Auréli PinateL
Jean-Philippe ROUX - Lucie SICILIANO
Henri TONGLET

Les opinions exprimées dans les articles et interviews
n'engagent que leurs auteurs
et leurs structures d'appartenance.

**CONCEPTION - IMPRESSION
SAS MOHICAN**

Tél.: 06 52 55 24 28
Email : contact@sas-mohican.com
Document réalisé avec le concours
financier du Conseil Régional PACA,
du Ministère de l'Agriculture,
de France Agrimer et de l'Europe



Provence-Alpes-Côte d'Azur





Edito

Chers amis éleveurs, en cet automne, comment ne pas aborder cet éditto sans parler de la crise que traverse l'élevage. Une crise, je dirais logique, compte tenu de tous les dérèglements que subissent l'agriculture et l'élevage en particulier.

Tout d'abord, une dérèglementation de la PAC, même si on nous annonçait qu'elle serait bénéfique à l'élevage. Il faudra attendre 2019 pour savoir si ce sera effectivement le cas. Ensuite, est venu s'ajouter un empilement de contraintes administratives et environnementales toujours plus prégnantes sur le fonctionnement de nos exploitations. De plus, des charges en hausse de 19% sur deux ans, et pour couronner le tout, comme dans un millefeuille le glaçage du dessus : la prédation. On comprendra tout de suite que le millefeuille est devenu indigeste, mais il ne faut surtout pas sombrer dans la fatalité et le désespoir. Au contraire il est de notre devoir de trouver des solutions même si parfois il faut lutter pour les obtenir.

La mobilisation de la profession et en particulier de ses jeunes, comme cela fut le cas lors des journées de manifestation à Gap contre le loup et pour la défense de l'élevage. Nous avons été touchés par les témoignages de sympathie des citoyens se sentant concernés par le problème mais nous devons poursuivre le travail de communication afin de palier aux diverses attaques des médias.

Attaques visant aussi bien nos façons d'exploiter (pollution, bien être animal, etc.) que les éventuels impacts sur la santé humaine, notamment la surconsommation de viande rouge.

Tout cela pour vous dire, que chacun d'entre nous, à son niveau, peut contribuer au maintien mais aussi à la transmission d'un métier empreint de traditions mais aussi de modernité. Nous devons communiquer sur les bienfaits de notre profession, colonne vertébrale de la ruralité, de l'aménagement du territoire, du façonnage de nos paysages et de productions alimentaires de grande qualité.

Ces orientations, nous devront les faire partager à la nouvelle assemblée régionale qui sera élue en fin d'année, au travers d'un discours CLAIR, UNI ET AMBITIEUX pour l'élevage régional.

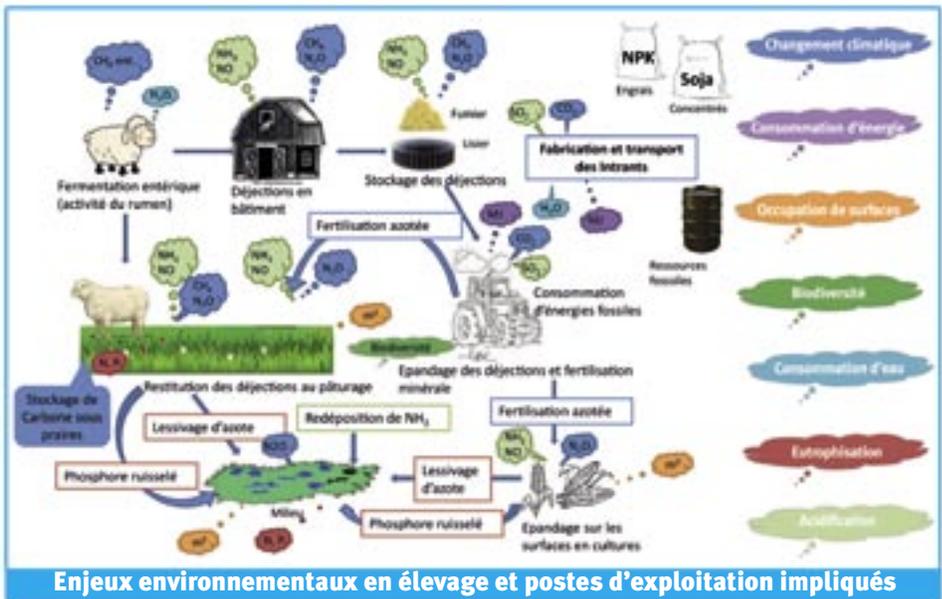
Eric LIONS / Président de la MRE

A l'heure ou nous mettons sous presse, nous apprenons les terribles évènements qui ce sont produits à Paris le vendredi 13 Novembre. Nous tenons à faire part de notre solidarité envers les personnes confrontées à cette tragédie.

ENERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE

Comment éviter le sujet de l'énergie et des GES en agriculture et plus précisément en élevage dans ce numéro de Résonances à quelques semaines de l'ouverture de la COP 21 ?*

** 21^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques du 30 novembre au 11 décembre 2015*



Enjeux environnementaux en élevage et postes d'exploitation impliqués

Source : Institut de l'Elevage - Interbev

À l'heure où s'ouvrira la conférence de Paris 2015 au Bourget, les dés seront jetés, les accords seront prêts à recevoir des signatures (ou pas). Les négociations se déroulent depuis des mois. La signature d'un accord qui aura parmi ses objectifs majeurs la diminution des émissions de gaz à effets de serre afin d'atténuer les effets du changement climatique sera un signe fort mais devra être suivie d'actes pour porter ses fruits.

Il ne s'agit plus de proférer des phrases alarmistes ou catastrophistes mais plutôt de s'organiser pour atténuer les effets du changement climatique à l'œuvre.

Depuis bientôt 10 ans différents programmes se sont succédés en PACA. Les premiers bilans des programmes Action Globale Innovante pour la Région (AGIR et AGIR +) affichent 21 millions d'euros d'investissement (dont 4 millions d'euros de subvention régionale) 4 129 MWh d'énergie économisés par an et 8 837 MWh de production d'énergie renouvelable par an:

Dès le lancement d'AGIR en 2007, la question de la contribution du secteur agricole à la lutte contre le changement climatique s'est posée. Mais comment faire ?

- Limiter et maîtriser ses consommations en agriculture comme partout : raisonner son installation en termes de basse consommation dans tous les domaines et envisager tous les moyens de réduire sa facture d'électricité et d'énergies fossiles. Certes produire des énergies renouvelables est une piste à suivre mais avant tout « consommer juste ».
- Pas de solution miracle mais des micro-solutions adaptées à des exploitations différentes et dont le cumul conduit à des économies en termes de consommation d'énergies fossiles, d'émissions de GES et de production d'énergies renouvelables.

La MRE a été une des têtes de réseau des programmes AGIR que la Région Provence Alpes-Côte d'Azur a déployés de 2007 à 2012 afin de pouvoir répondre à la question : « qu'est-ce qu'une exploitation agricole exemplaire ? » Elle optimise sa gestion de l'énergie et ses impacts sur l'environnement. Ainsi, un réseau d'une centaine d'exploitations lauréates, toutes accompagnées dans leur démarche par les techniciens de 9 têtes de réseau permet désormais de montrer les meilleures techniques ou de tester celles de demain.

Les objectifs fixés de 20% d'économie d'énergie et 20% de production d'énergie renouvelable ont pu être atteints. Largement pour les énergies renouvelables (jusqu'à 187%, c'est-à-dire des exploitations qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment), beaucoup plus difficilement pour les économies d'énergie qui affichent tout juste l'objectif avec une disparité importante selon le type d'exploitation.

Les actions qui reviennent le plus souvent dans les programmes AGIR concernent :

- L'installation de panneaux photovoltaïques (2 200 kWc) soit un revenu annuel (pendant 20 ans) de 1 M€ réparti entre 40 exploitations.
- Pose d'économiseurs de carburant sur les tracteurs et passage au banc d'essai moteur.
- L'isolation ou éco-construction des bâtiments (hangar, ateliers) et des chambres froides.
- La modification de pratiques d'irrigation pour économiser l'eau. Le stockage et la récupération d'eau de pluie + de 100 000 m³ ...

Il s'agit désormais de s'appuyer sur les enseignements de cet appel à projet pour développer les compétences des conseillers agricoles et diffuser les bonnes pratiques. C'est dans cet objectif que la Région soutient l'animation d'un Inter-Réseau Régional Agriculture Energie Environnement (IRRAEE) mise en œuvre par la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et Bio de Provence. L'essaimage des bonnes pratiques expérimentées lors de AGIR/AGIR+ est un des objectifs de ce nouveau réseau dont la MRE PACA est partie prenante.

Ce que certains considèrent comme un effet de mode est le symptôme de préoccupations partagées par un grand nombre d'acteurs. Certes les agriculteurs ont une responsabilité à assumer, comme tout citoyen.

Mais l'agriculture offre le grand « avantage » d'être un domaine qui peut également stocker des GES et plus précisément du carbone par certaines pratiques culturales. Ce fait est mal connu y compris dans le monde agricole.

Clim Agri – PACA

En 2014 et 2015 la Région PACA, adoptant une attitude responsable, a souhaité poursuivre le travail sur l'énergie et les GES en réalisant un diagnostic ClimAgri régional. Elle est la seule région en France à se doter de ce programme comme outil de décision pour l'avenir.

Il s'agissait d'établir un panorama, un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des secteurs agricoles et forestiers. La Région s'est lancée dans ce diagnostic énergie - gaz à effet de serre **pour accompagner la transition énergétique agricole et définir un plan d'actions régional avec les acteurs agricoles** de Provence-Alpes- Côte d'Azur.

Elle a missionné le GERES, la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et Bio de Provence Alpes Côte d'Azur pour mener ce travail. La MRE a participé à la collecte d'informations concernant l'élevage PACA.

Le rapport final de la démarche CLIMAGRI est paru en mai 2015. L'article qui suit est constitué de larges extraits de ce rapport.

L'intégralité de la démarche jusqu'au du rapport final est disponible sur le site www.climagri-paca.fr

LES ENJEUX IDENTIFIES AVEC LES ACTEURS AU DÉBUT DE LA DÉMARCHE.

SOCIO-ECONOMIQUES

- ▣ GESTION DE LA FORET/SYLVICULTURE : développement de l'exploitation des vergers, des haies, des bords de champs par les agriculteurs → relocalisation de la valorisation (circuit court et circuit intégré)
- ▣ AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES grâce à un gain économique → promotion d'une agriculture compétitive et plus adaptée
- ▣ SANCTUARISATION DU FONCIER : maintenir voire étendre à nouveau les espaces agricoles et forestiers
- ▣ SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS sur les impacts environnementaux des produits alimentaires
- ▣ DIMINUTION DES EFFETS SUR NOTRE SANTE : impact sur la qualité de l'air, et de l'eau
- ▣ HARMONISATION DES MOYENS FINANCIERS pour la mise en œuvre des actions identifiées.

ÉNERGÉTIQUES

- ▣ FAVORISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE D'UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE
- ▣ ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS: transmettre les outils, vulgariser des innovations « intéressantes » sur les exploitations
- ▣ DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (*chauffage des serres, distillerie...*)
- ▣ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE par la relocalisation des productions agricoles et d'élevage, par la réduction des transports vers les centres de transformations (bois)
- ▣ AUTONOMIE ÉNERGETIQUE : développer des pratiques économes sur les exploitations (*par exemple avec des systèmes d'irrigation moins consommateurs*) pour faire face à la raréfaction des ressources et à la hausse du coût de l'énergie production d'énergie
- ▣ VALORISATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE : améliorer les processus de séchage du bois pour accroître le pouvoir calorifique du bois de chauffage

GAZ À EFFETS DE SERRE

- ▣ ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : adaptation des essences forestières, développement des engrais verts et des « engrais de ferme » (*compostage*) pour diminuer le recours aux engrais minéraux, sensibilisation à des pratiques adaptées
- ▣ OPTIMISATION DES PRATIQUES : favoriser la recherche-développement pour améliorer par exemple les chantiers d'exploitation forestière
- ▣ STOCKAGE DU CARBONE : veiller au maintien et au développement de l'espace forestier, développer les pratiques culturelles favorables au stockage
- ▣ VULNÉRABILITÉ DE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE face aux changements climatiques (*incendies, sécheresse...*)

L'AGRICULTURE ET LA FORÊT EN RÉGION PACA



photo : Bio de Provence Alpes Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région française par sa superficie (31 400 km²). Les surfaces agricoles représentent 611 200 ha, soit environ 20 % du territoire régional et 29% en tenant compte des surfaces collectives pâturées. La forêt -forêt ouverte et garrigue comprises- couvre presque la moitié de la superficie régionale.

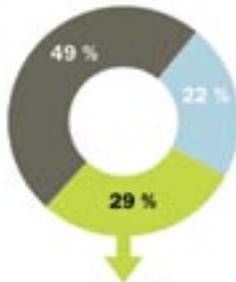
Même si l'agriculture n'est responsable que de 20 % des émissions de GES en France et un peu moins en PACA, la chasse aux surconsommations, aux consommations inutiles et aux émissions de GES doit continuer.

Gagner 8 % des émissions de GES, 20 % des consommations d'énergie et produire 52 ktep d'énergie renouvelable représente beaucoup ! mais pour atteindre ces objectifs il faudra mettre en œuvre simultanément des actions dans tous les secteurs : isolation, équipements, méthanisation, pratiques culturales, irrigation

Répartition de la surface du territoire

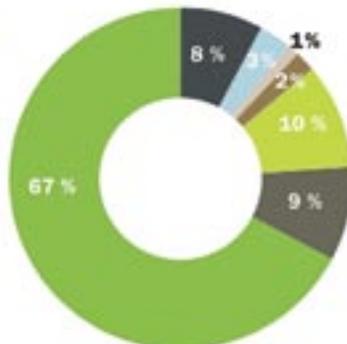
- Agricole*
- Forêt
- Autres

* SAU (Surface Agricole Utile) et parcours pastoraux collectifs hors parcours boisés comptés dans la forêt



Répartition de la surface agricole

- Grandes cultures et lavande
- Prairies et fourrages
- Parcours
- Vignes
- Vergers
- Légumes frais, aromatiques et fleurs
- Jachères



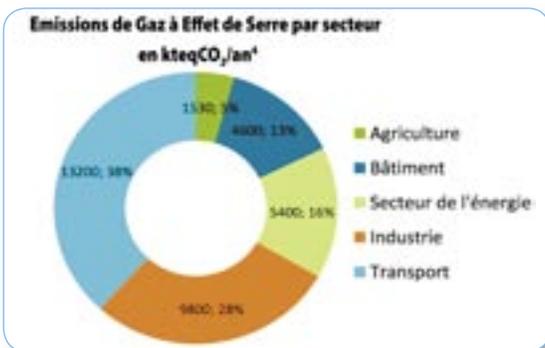
Cheptel en nombre d'animaux

vaches laitières	6 600
vaches viande	12 300
trévis viande	576 600
trévis laitiers	7 650
chèvres	26 300
troupeaux standards	1 600
poulets de chair	623 000
poules pondeuses	465 100
équins	32 000

La démarche ClimAgri a permis de compléter les données quant aux émissions directes et indirectes du secteur agricole.

Même si l'adaptation est cruciale pour l'agriculture, la forêt et les territoires, ce travail ne concerne que l'atténuation du changement climatique.

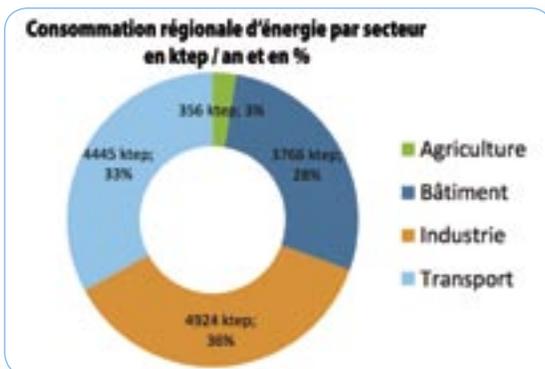
Concernant les émissions de GES, l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air (ORECA) indique que l'agriculture est responsable de 0,3% des émissions de GES directes liées aux consommations énergétiques. Ce chiffre ne prend en compte que l'utilisation des combustions fossiles.



Or, les émissions de GES agricoles ne sont pas uniquement corrélées à la consommation d'énergie : le secteur est faiblement consommateur d'énergie mais fortement émetteur de GES (1 530 kteqCO₂/an - source : ClimAgri PACA données 2010).

Les principaux GES en agriculture se présentent sous trois formes :

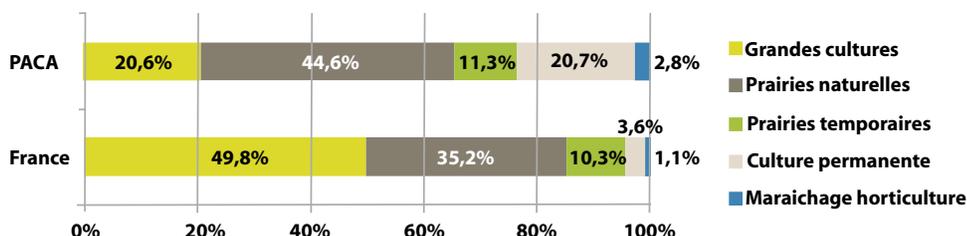
- **méthane : CH₄** (fermentation entérique des ruminants et déjections animales),
- **protoxyde d'azote : N₂O** (fertilisation azotée et déjections animales)
- **dioxyde de carbone : CO₂** (consommation d'énergie et gestion des sols).



En ce qui concerne la problématique énergétique, l'agriculture régionale est «peu» consommatrice (356ktep/an -source : ClimAgri PACA données 2010) et représente 2,8 % des consommations d'énergie (3% à l'échelle nationale). Ce chiffre cache néanmoins une forte dépendance des agriculteurs aux énergies fossiles.

DONNÉES AGRICOLES

Répartition des surfaces agricoles en France et en Paca



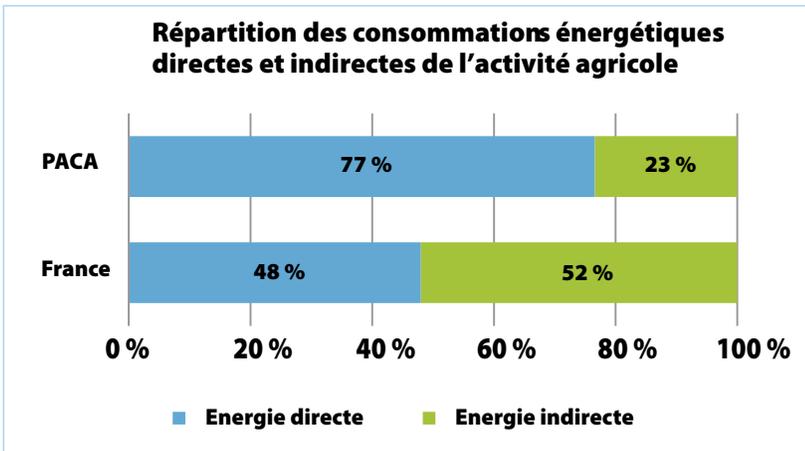
1 - ÉVALUATION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



photo : Bto de Provence Alpes Cote d'Azur

Les consommations d'énergie sont exprimées en tonnes équivalent pétrole (tep) ou en milliers de tep (ktep). Sur la région PACA, la consommation totale est d'environ 356 ktep/an, ce qui représente environ 0,58 tep/ha de SAU (*hors forêt et surfaces pastorales*). En ne prenant en compte ni les processus de vinification, ni la distillation, ni la consommation en énergie des chambres froides, la consommation totale est de 250 ktep/an. Cette donnée nous permet de faire la comparaison avec l'agriculture nationale pour laquelle uniquement les résultats « aux portes de la ferme » existent.

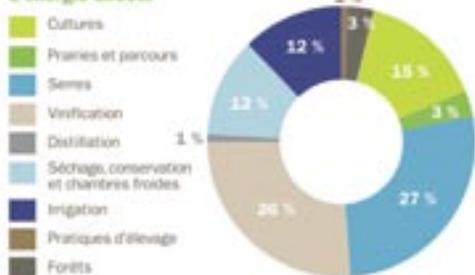
Par rapport au territoire national, l'agriculture en PACA consomme davantage d'énergie à l'hectare, principalement en énergie directe, soulignant une forte dépendance des exploitations agricoles aux énergies fossiles. Ceci engendre une facture énergétique élevée pesant dans les charges d'exploitation. Les consommations en énergie directe sont hétérogènes selon les filières. Ceci est dû aux spécificités de l'agriculture régionale, particulièrement diversifiée (chauffage des serres pour la production horticole et de tomates en hiver, besoin de froid lors de la vinification, conservation en chambres froides des fruits et légumes...)



Consommation énergétique par ha de SAU

en tep/ha/an	Energie totale	Energie directe ⁶	Energie indirecte ⁷
PACA y compris post-production⁸	0,58	0,45	0,14
PACA portes de la ferme	0,41	0,27	0,14
France portes de la ferme	0,36	0,17	0,19

Répartition des consommations d'énergie directe



Répartition des consommations d'énergie indirecte



2 - EVALUATION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les principaux GES se présentent sous trois formes :

- méthane – CH₄ (élevage et déjections animales),
- protoxyde d'azote – N₂O (fertilisation azotée et déjections animales)
- dioxyde de carbone – CO₂ (consommation d'énergie et gestion des sols).

La durée de vie du dioxyde de carbone dans l'atmosphère est estimée à environ 100 ans. Son potentiel de réchauffement global (PRG) vaut exactement 1 puisque ce gaz est l'étalon de base.

Pour rappel, les émissions de GES sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (teq CO₂) ou en milliers de teq CO₂ (kteq CO₂).

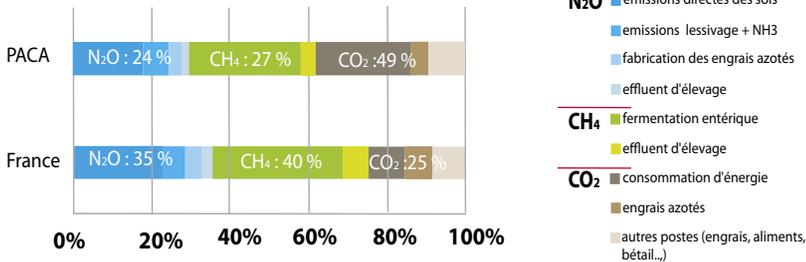
Sur la région, les émissions totales sont d'environ 1 750 kteq CO₂/an, ce qui représente environ 1,93 teq CO₂/ha (hors surface pastorale collective et forêt). En France, les émissions de GES sont de 2,62 teq CO₂/ha. Par rapport au territoire national, l'agriculture en PACA émet moins de GES à l'hectare. Ceci est principalement dû à une moindre représentation de l'élevage en PACA. La part de l'élevage dans les émissions (fermentation entérique et effluents d'élevage) est donc inférieure en PACA qu'au niveau national. A l'inverse, les émissions liées aux consommations d'énergie sont supérieures au niveau régional. 25% des émissions de GES sont dues aux consommations d'énergie (serres et fioul).

Emissions totales de GES en teq CO₂ /ha SAU

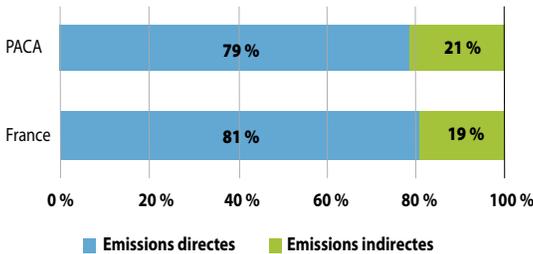
PACA 2.86 FRANCE 4,03

Au niveau national l'enjeu est de diviser les émissions de GES par 2, en PACA, la problématique est différente : maintenir une agriculture, préserver le foncier agricole, relocaliser l'élevage...

Répartition des émissions de GES selon la nature du gaz émis

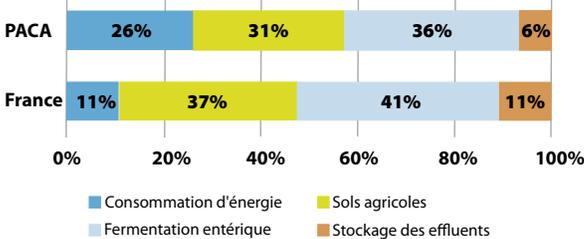


Répartition des émissions de GES par type *

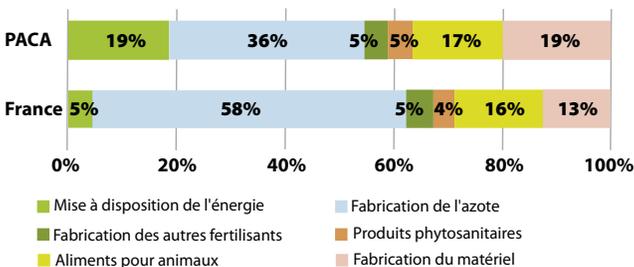


Les émissions directes correspondent aux consommations d'énergie directes auxquelles s'ajoutent la fermentation entérique des ruminants (CH₄) et les émissions liées à l'épandage des engrais (N₂O), du dépôt atmosphérique d'ammoniac (NH₃) et du lessivage des sols. Comme les consommations d'énergie indirecte, les émissions indirectes de GES sont liées aux processus de fabrication des autres intrants et à la mise à disposition de l'énergie.

Répartition des émissions directes de GES



Répartition des émissions indirectes de GES



Émissions directes de GES : émissions de GES générées par l'activité agricole sur la ferme.
Émissions indirectes de GES : émissions de GES générées par les intrants, lors de leur fabrication et transport, importés et consommés pour l'activité agricole.

3 - STOCKAGE DU CARBONE



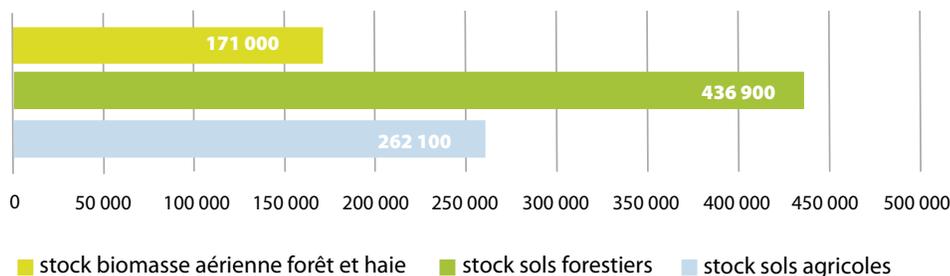
photo : Bio de Provence Alpes Cote d'Azur

Dans le même temps, selon les pratiques et la gestion des terres, l'agriculture et la forêt peuvent aussi capter le CO₂ atmosphérique et atténuer le changement climatique, ou au contraire contribuer à le renforcer, par exemple par la déforestation ou la mise en culture des prairies permanentes.

Le stock total de carbone calculé est de 870 000 kteq CO₂, principalement dans la biomasse aérienne et les sols forestiers (70 %), mais aussi dans les sols agricoles (30 %), en particulier ceux des prairies et parcours. Les prairies naturelles ont emmagasinées un stock de carbone de 208 000 kteq CO₂, soit 84% du stock d'origine agricole.

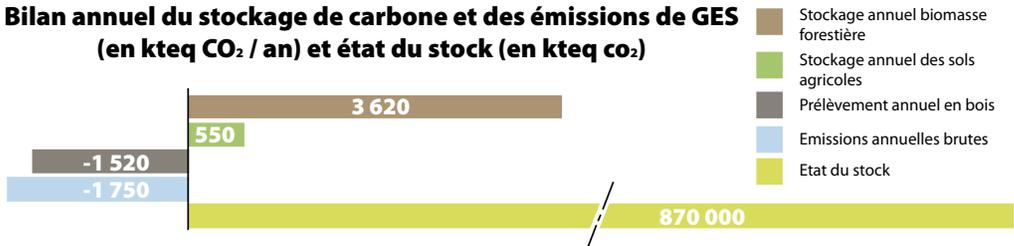
Cela impose une grande vigilance quant au risque de déstockage et de déclin des puits de carbone, notamment lors de l'exploitation forestière ou de changement d'affectation des terres (exemple : retournement de prairies permanentes pour la mise en culture).

Etat du stock de carbone en kteq CO₂



Annuellement, le bilan du stockage moins le déstockage de carbone est positif (environ 2 700 kteq CO₂/an). Toutefois, il est important de noter qu'en raison de la complexité et de la variabilité des systèmes agricoles et forestiers, et des impacts liés aux changements climatiques, de fortes incertitudes subsistent sur l'évaluation des émissions de GES, rendant nécessaire un effort de recherche dans ce domaine.

Bilan annuel du stockage de carbone et des émissions de GES (en kteq CO₂ / an) et état du stock (en kteq CO₂)



ENJEUX

- Maintien des haies et des prairies, changement d'affectation des sols, vigilance déclin puits de carbone.
- Prélèvement du bois
- Multifonctionnalité de la forêt
- Qualité et vulnérabilité des couverts
- Réduction des émissions de GES
- Besoin d'améliorer les connaissances

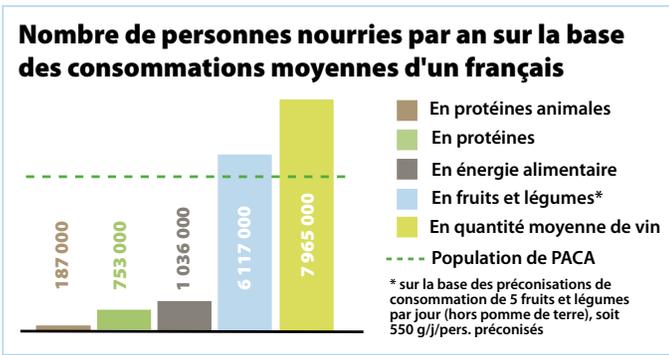
4 - POTENTIEL NOURRICIER



La performance nourricière d'un territoire est aussi appelée « potentiel nourricier » ; c'est le nombre théorique de personnes qu'il est possible de nourrir avec les quantités annuelles nettes de matières premières agricoles produites par un territoire, et valorisables en alimentation humaine. La performance nourricière d'un territoire exprimée dans ClimAgri fait référence à la valeur nutritionnelle des matières premières et aliments composés, exprimée selon trois indicateurs différents : la teneur en énergie, la teneur en protéines et la teneur en protéines animales.

Cette valeur nutritionnelle est rapportée aux besoins moyens d'un individu. Il est important de retenir que ce potentiel nourricier ne prend pas en compte le devenir des matières premières.

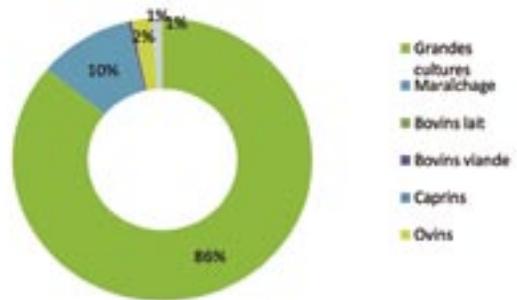
La région PACA compte environ 4,9 millions d'habitants. Actuellement, la production agricole régionale répond aux besoins alimentaires d'un million de personnes. Les productions de fruits et légumes et de vin, dépassent les besoins au regard des consommations de la population régionale. L'un des enjeux de l'agriculture est aussi de favoriser une consommation locale pour une meilleure valorisation des productions et une meilleure rémunération des producteurs.



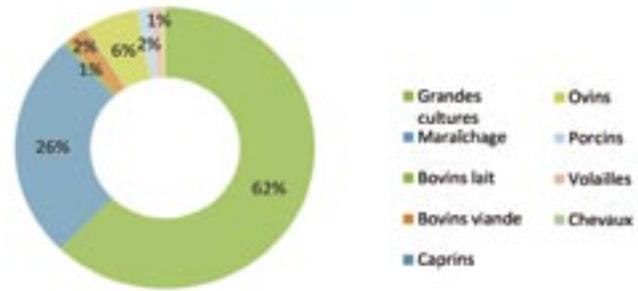
ENJEUX

- ▣ Pratiques alimentaires, lutte contre le gaspillage alimentaire...
- ▣ Améliorer le potentiel nourricier du territoire
- ▣ Consommer local

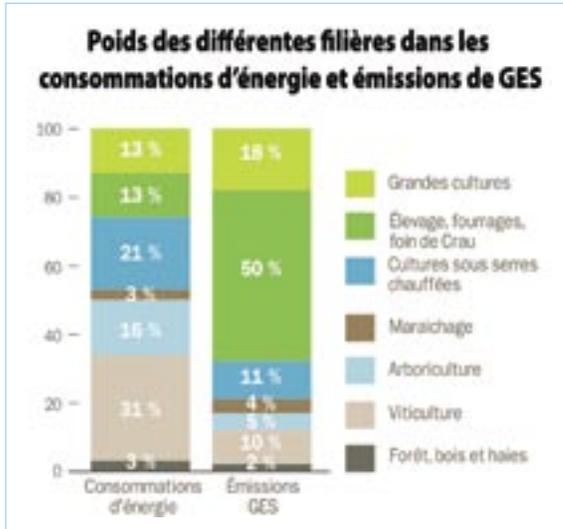
Part de chaque filière dans le solde en énergie alimentaire



Part de chaque filière dans le solde en protéines



RÉSULTATS PAR FILIÈRES



Les consommations de gasoil routier pour la transhumance ou encore le transport des animaux vers l'abattoir ou en circuit direct ne sont pas pris en compte dans les résultats présentés ci-dessus.

En élevage comme pour d'autres filières, c'est la transformation (les équipements) qui est consommatrice d'énergie directe. En effet en PACA, très peu de bâtiments d'élevage sont chauffés à part quelques élevages de porcs et de volailles. La filière va être consommatrice d'énergie indirecte pour la fabrication des concentrés, les intrants nécessaires aux cultures et la construction des bâtiments.

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Maintien voire accroissement des effectifs et des surfaces
- Développement de l'autonomie alimentaire des troupeaux (diminution des quantités de concentrés en améliorant la qualité du fourrage - séchage du foin / énergie solaire, légumineuses, surface, rendement...)
- Développement territorial des synergies « polyculture – élevage »
- Amélioration de l'efficacité énergétique des équipements et des ateliers de transformation
- Formation, accompagnement aux spécificités « élevage / énergie »
- Développement de la méthanisation

15 actions ont été prioritaires et retenues pour être simulées.

Elles reposent sur des améliorations matérielles et des changements de pratiques qui doivent être accompagnés par des actions de sensibilisation, des diagnostics énergétiques d'exploitation, de la formation, des démonstrations...

En plus de ces 15 actions sur les filières agricoles, le rapport présente les résultats des actions simulables retenues pour la forêt et un scénario Bio. Les simulations sont proposées à deux horizons 2020 et 2030, sauf pour la forêt à horizon 2050.

LES ACTIONS PRIORISÉES ET SIMULEES

- Optimisation de la fertilisation azotée
- Diminution des consommations de fioul
- Amélioration des performances d'irrigation
- Développement de hangars photovoltaïques
- Méthanisation
- Rénovation du parc de serres pour la production de tomates
- Rénovation du parc de serres pour la production horticole
- Développement de la cogénération
- Développement des serres photovoltaïques
- Réduction des consommations électriques des chambres froides
- Réduction du nombre de traitements en arboriculture
- Réduction du nombre de traitements en viticulture
- Optimisation des processus de vinification
- Simplification du travail du sol
- Economies d'énergie pour la récolte et la distillation de la lavande et du lavandin

Les simulations ont été réalisées selon l'hypothèse du maintien des surfaces globales agricoles par rapport à 2010. Or, de 1970 à 2000, la SAU a diminué de 20 % dans la région et elle diminue de 1,3 % par an depuis.

En 2020, la mise en place de ces actions en agriculture (hors forêt) permettrait une réduction totale de 7,9 % des consommations d'énergie (soit 28,0 ktep/an), de 2,8 % des émissions de GES (soit 48,4 ktepCO₂/an), et une production d'énergie de 23,5 ktep/an.

En 2030, cela permettrait une réduction totale de 19,6 % des consommations d'énergie (soit 70,6 ktep/an), de 7,7 % des émissions de GES (soit 135,1 ktepCO₂/an), et une production d'énergie de 51,9 ktep/an.

Etat 2010	Hypothèses 2020	Hypothèses 2030
611 200 ha de SAU	611 200 ha de SAU	611 200 ha de SAU
 346 ktep  1 750 ktepCO ₂	<p>→ Réduction</p>  - 28,0 ktep/an soit 7,9%  - 48,4 ktepCO ₂ /an soit 2,8% <p>→ Production d'énergie</p>  + 23,5 ktep soit 6,6% du total des consommations	<p>→ Réduction</p>  - 70,6 ktep/an soit 19,6%  - 135,1 ktepCO ₂ /an soit 7,7% <p>→ Production d'énergie</p>  + 51,9 ktep soit 14,6% du total des consommations

Parce que les secteurs de l'agriculture et de la forêt peuvent réduire leurs consommations d'énergie et leurs émissions de GES, favoriser le stockage du carbone dans le sol et produire de l'énergie, et parce que ces deux secteurs sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, ils sont de plus en plus sollicités pour prendre part aux politiques climatiques.



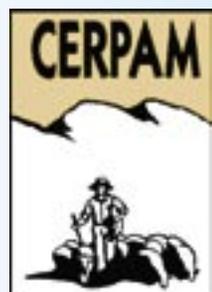
Abbaye de La Pierre qui Vire – Installation de méthanisation ARIA Énergies

Par ailleurs, la recherche agronomique progresse et les expériences de terrain (réseau de fermes exemplaires AGIR, IRAEE...) permettent de dégager des pistes d'actions qui réduisent les consommations d'énergie et les émissions de GES en agriculture : optimisation de l'usage des engrais azotés, développement des techniques culturales simplifiées mais aussi déploiement de mesures d'efficacité énergétique et utilisation d'énergies renouvelables...

Les différentes actions mises en avant dans cette étude permettent de réduire la facture énergétique des agriculteurs et peuvent ainsi permettre d'améliorer l'efficacité économique globale des exploitations. Ces actions doivent être portées par divers conseillers agricoles afin qu'elles puissent se répandre, mais aussi parce qu'elles nécessitent un accompagnement technique spécifique permettant de les insérer dans une dynamique agronomique cohérente. Plusieurs démarches portées par divers acteurs du monde agricole sont déjà lancées dans ce sens.

Ces pistes s'appliquent à l'échelle de l'exploitation mais il est envisageable de les développer à une échelle plus large, de les penser collectivement et de mettre en place des actions plus globales et systémiques, qui prennent en compte les équilibres azote et carbone à l'échelle d'un territoire par exemple. En parallèle des enjeux d'atténuation des impacts, il est inévitable de se préoccuper des questions d'adaptation de l'agriculture et de la forêt face aux impacts des changements climatiques, qui auront des répercussions sur les rendements agricoles et sur la sécurité alimentaire.

Ainsi, pour poursuivre la démarche participative du ClimAgri PACA, la Région propose la constitution d'un comité de suivi du ClimAgri, proposé aux acteurs agricoles et forestiers volontaires qui les impliquerait pour l'avenir.



En PACA le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) participe et suit depuis 2008 le programme « alpages sentinelles » en partenariat avec le Parc National des Écrins, dans le but de comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques sur les alpages dans le contexte de la dynamique lourde du changement climatique :

acquisition de références techniques et production de connaissances sur les dynamiques et processus qui se nouent entre climat et milieux, climat et pratiques pastorales, climat et systèmes d'exploitation.

Observer, mesurer, écouter, partager entre éleveurs, bergers, techniciens agricoles, pastoralistes, chercheurs, gestionnaires d'espaces protégés.

Les instituts techniques et de recherches agronomiques étudient, observent et proposent des solutions différenciées selon les situations. Suivent quelques exemples :



<http://www.idele.fr>

L'institut de l'Élevage (IDELE) multiplie les recherches, conférences et publications sur ces sujets.

Les études sur les fourrages, l'autonomie alimentaire, les cultures dérobées sont légion. Parmi les objectifs visés par ces travaux apparaît le besoin d'accompagner les élevages vers plus d'autonomie et une baisse des coûts de production, qui accompagnent une baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES.

- ☼ Conférence « L'élevage de ruminants, acteur des solutions climat » - 9&10 juin 2015 - Paris
- ☼ Elevage de ruminants et changement climatique. Ces dernières années, un investissement important de la part des acteurs de la Recherche-Développement a contribué à de réelles avancées méthodologiques permettant de faire le lien entre élevage et émissions de GES.
- ☼ Conférence Agriculteurs, changement climatique - 1er juillet 2015 – Paris - Une conférence organisée par les Chambres d'agriculture et l'AFJA en collaboration avec l'ARF, Club Climat Agriculture, Campagnes TV, Alimentation-Générale. fr sur la relation des agriculteurs au changement climatique
- ☼ Life Carbon Dairy : plan carbone de la production laitière française. Emissions de gaz à effet de serre : comprendre, informer, agir : sensibiliser l'ensemble des acteurs et promouvoir une démarche permettant à la production laitière de réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- ☼ Empreinte carbone de la production laitière. L'élevage laitier est émetteur de gaz à effet de serre mais il joue également un rôle central dans la séquestration du carbone. Une forte variabilité des émissions de gaz à effet de serre est observée ...
- ☼ Atténuation des GES par l'agriculture. Basé sur une synthèse des connaissances actuellement disponibles, ce document présente le panorama des leviers d'action disponibles en élevage bovin pour réduire les gaz à effet de serre ...
- ☼ Quel est le potentiel de réduction des gaz à effet de serre de l'élevage? Etat des connaissances et panorama des leviers disponibles. L'élevage bovin est l'un des principaux contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre (GES), le principal poste étant la fermentation entérique. En contrepartie, le stockage de carbone ...
- ☼ Les enjeux environnementaux des systèmes d'élevage allaitants bovin et ovin. Contribution de l'élevage bovin aux émissions de GES et au stockage de carbone selon les systèmes de production
- ☼ La ferme à énergie positive

L'Institut National pour la Recherche Agronomique (INRA) a édité

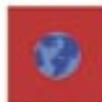
POTENTIEL D'ATTÉNUATION ET COÛT DE DIX ACTIONS TECHNIQUES.

Dans ce rapport 10 actions sont évaluées et chiffrées en termes économiques et environnementaux.

1. Réduire le recours aux engrais minéraux de synthèse, en les utilisant mieux et en valorisant plus les ressources organiques, pour réduire les émissions de N₂O
2. Accroître la part de légumineuses en grande culture et dans les prairies temporaires, pour réduire les émissions de N₂O
3. Développer les techniques culturales sans labour pour stocker du carbone dans le sol
4. Introduire davantage de cultures intermédiaires, de cultures intercalaires et de bandes enherbées dans les systèmes de culture pour stocker du carbone dans le sol et limiter les émissions de N₂O
5. Développer l'agroforesterie et les haies pour favoriser le stockage de carbone dans le sol et la biomasse végétale
6. Optimiser la gestion des prairies pour favoriser le stockage de carbone
7. Substituer des glucides par des lipides insaturés et utiliser un additif dans les rations des ruminants pour réduire la production de CH₄ entérique
8. Réduire les apports protéiques dans les rations animales pour limiter les teneurs en azote des effluents et réduire les émissions de N₂O
9. Développer la méthanisation et installer des torchères, pour réduire les émissions de CH₄ liées au stockage des effluents d'élevage
10. Réduire, sur l'exploitation, la consommation d'énergie fossile des bâtiments et équipements agricoles pour limiter les émissions directes de CO₂



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

En 2015, l'ADEME diffuse des fiches qui proposent 9 leviers d'action

Les études menées par l'ADEME ont mis en évidence un réel potentiel d'amélioration de la performance environnementale de l'agriculture à horizon 2030. Ces analyses ont ainsi permis d'identifier neuf leviers d'actions, regroupant un ensemble de pratiques applicables aux exploitations agricoles :

1. maîtriser l'énergie en agriculture : un objectif économique et environnemental ;
2. optimiser la fertilisation azotée, et valoriser au mieux les engrais organiques ;
3. des techniques culturales simplifiées pour protéger le sol et économiser l'énergie ;
4. introduire des cultures intermédiaires pour protéger le milieu et mieux valoriser l'azote ;
5. cultiver des légumineuses pour réduire l'utilisation d'intrants de synthèse ;
6. réintégrer l'arbre dans les systèmes agricoles pour diversifier la production et renforcer les écosystèmes ;
7. optimiser les apports protéiques pour réduire les rejets azotés et Apporter des lipides pour réduire les émissions de méthane chez les ruminants ;
8. mieux valoriser les déjections animales pour fertiliser et produire de l'énergie ;
9. optimiser la gestion des prairies pour valoriser leur potentiel productif et leurs multiples atouts environnementaux.

<http://www.ademe.fr/agriculture-environnement-pratiques-clefs-preservation-climat-sols-lair-economies-energie>

LA FERME À ÉNERGIE POSITIVE

Dans un contexte où la maîtrise des coûts d'élevage s'avère indispensable et, où la prise en compte des impacts des pratiques sur l'environnement est de plus en plus pressante, le concept de ferme à énergie positive s'impose comme un modèle d'avenir dans le paysage agricole. De quels leviers de progression les éleveurs disposent-ils pour réduire leur consommation d'énergie ? Quel potentiel d'autonomie la production d'énergie à la ferme permet-elle pour les élevages bovins lait et viande ? Quels sont les avantages et limites des différentes techniques de production d'énergie ?

Le programme « Ferme d'élevage à énergie positive » fait le point sur ces questions. Une brochure de quatre pages présente les principaux résultats de cette étude. Elle est téléchargeable sur le site idele.fr.

La ferme à énergie + : un objectif en 3 étapes

Une exploitation d'élevage à énergie positive peut être définie comme une ferme qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Le chemin vers l'autonomie énergétique comporte trois étapes :

<p>Etape 1 Réduire les consommations d'énergie</p>	<p>Le potentiel de réduction représente de 20 à 25 % de l'énergie totale consommée par l'exploitation.</p>	<p>Les économies peuvent être réalisées au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alimentation du troupeau : rationaliser le circuit de distribution des fourrages, optimiser la valorisation des prairies, optimiser le parcellaire en regroupant les parcelles, adopter des pratiques de travail du sol simplifiées, bien organiser le chantier d'ensilage, viser une haute qualité des fourrages stockés, raisonner l'apport des intrants pour l'alimentation, éviter le gaspillage en mesurant régulièrement les quantités distribuées et maîtriser les pertes au stockage et lors de la distribution. - la fertilisation : optimiser la valorisation des engrais produits sur la ferme, raisonner l'apport des intrants de fertilisation, privilégier les mélanges graminées-légumineuses (économies d'engrais et de correcteurs azotés). - le poste carburant : stage de conduite, banc d'essai engin agricole, adaptation de la puissance du tracteur au matériel. - la stabulation : éclairage, matériaux de construction, BEBC, raclage automatisé, couvrir la fosse pour réduire les quantités d'effluents à épandre. - le bloc traite : laiterie bien ventilée, puissance de la pompe à vide, pré-refroidisseur.
<p>Etape 2 Récupérer de l'énergie</p>	<p>Le potentiel de récupération est assez faible : de 1 à 1,5 % de l'énergie totale consommée.</p>	<p>Il se joue au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la stabulation : récupérer de la chaleur sous la toiture de bâtiment, récupérer des calories sous l'aire paillée, puits climatique. - le bloc traite : récupérateur de chaleur sur tank à lait.
<p>Etape 3 Produire de l'énergie renouvelable</p>	<p>Le potentiel de production d'énergie représente de 20 à 150 % de l'énergie totale consommée.</p>	<p>Différentes combinaisons de techniques permettent d'atteindre ce résultat. Les principales possibilités à l'échelle de la ferme d'élevage sont : petit éolien, plaquettes de bois déchiquetés, microcentrale hydroélectrique, centrale photovoltaïque, biogaz – méthanisation. Des possibilités complémentaires existent : bois-bûches, chauffe-eau solaire thermique.</p>

Produire de l'énergie renouvelable : les solutions possibles

Pour la majorité des techniques de production d'énergie, l'investissement financier est important (cf. tableau). Pour concevoir une ferme à énergie positive, la combinaison de deux techniques est souvent nécessaire. Le choix de produire du biogaz (investissement lourd) et du bois énergie (investissement plus léger en utilisant du matériel souvent présent sur l'exploitation) semble une solution bien adaptée aux exploitations d'élevage car les ressources (déjections animales et bois) sont disponibles sur l'exploitation.

Par ailleurs, ces équipements de production d'énergie demandent un pilotage de l'installation et un temps de maintenance indispensable (observation, vérification, entretien) adapté à chaque technique. Cet investissement temps est à évaluer au cas par cas.

Pour une exploitation de 125 ha de SAU et comptant 100 animaux adultes 1 kWh = 3,6 MJ	Quantité d'énergie produite (min/max)	Coût	Retour sur investissement	Avantages / Inconvénients
Produire pour autoconsommer l'énergie				
Petit éolien (puissance 20 kW, vitesse moyenne du vent 7 m/s)	43 000 / 47 000 kWh/an	90 000 à 100 000 €	20 à 23 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Gisement inépuisable. • Etude de vent pour évaluer l'intérêt économique. • <i>Entretien régulier.</i>
Plaquettes de bois déchiquetées (8 km de haies exploitées par rotation)	16 000 / 18 000 kWh/an	14 000 à 16 000 € (y compris chaudière et silo)	4 à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du bois présent sur l'exploitation y compris le bois à faible valeur marchande. • Utilisation des engins agricoles sur l'exploitation. • <i>Ressource renouvelable sous réserve d'une gestion des haies et bois.</i>
Produire pour vendre de l'énergie				
Plaquettes de bois déchiquetées (8 km de haies exploitées par rotation)	16 000 / 18 000 kWh/an	600 à 1 000 €	1 à 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du bois présent sur l'exploitation y compris le bois à faible valeur marchande. • Utilisation des engins agricoles sur l'exploitation. • <i>Ressource renouvelable sous réserve d'une gestion des haies et bois.</i>
Microcentrale hydroélectrique (puissance 30 kW)	100 000 / 120 000 kWh/an	60 000 à 70 000 €	10 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité de la ressource en eau à vérifier. • Ne génère ni GES, ni déchet. • <i>Cadre juridique. Droit d'eau.</i>
Centrale photovoltaïque 100 kWc (région nord-ouest, rendement de 1008 kWh par kWc, 650 m ² de panneaux)	95 000 / 105 000 kWh/an	240 000 à 260 000 €	13 à 15 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie solaire non polluante, disponible et renouvelable. • <i>Coût du raccordement au réseau.</i> • <i>Recyclage des panneaux en fin de vie.</i>
Méthanisation (2100 t de lisier par an)	280 000 / 300 000 kWh/an	290 000 à 320 000 €	15 à 20 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Valorise des déchets organiques. • Limite les émissions de méthane et leurs odeurs. • Digestat valorisé sur l'exploitation. • <i>Pilotage et entretien de l'unité de méthanisation.</i>

Pour aller plus loin, trois documents pour aider à concevoir une ferme à énergie positive

- Elevage de ruminants : la ferme à énergie positive, 2015 – Institut de l’Elevage. à télécharger : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/elevage-de-ruminants-la-ferme-a-energie-positive.html

- Guide du bâtiment d’élevage à énergie positive (BEBEC+), Solutions pour réduire sa consommation d’énergie et produire des énergies renouvelables dans les bâtiments de ruminants, Edition 2013 – Institut de l’Elevage. A télécharger : <http://idele.fr/metiers/publication/idelesolr/recommends/guide-du-batiment-delevage-a-energie-positive-bebec-1.htm>

- Charte Ecobel, 2011 - Institut de l’Elevage. A télécharger : <http://idele.fr/domaines-techniques/sequiper-et-sorganiser/logement-et-batiments/publication/idelesolr/recommends/charte-eco-construire-un-batiment-delevage.html>



LIMITER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EN ÉLEVAGE PORCIN



Les éleveurs de porcs français sont confrontés aujourd'hui à une conjoncture intenable. Dans ce contexte économique de prix élevé et durable des énergies, de marché du porc de plus en plus concurrentiel, de prix de l'alimentation animale impacté par l'envolée du cours des céréales, les éleveurs doivent accroître leur compétitivité. La charge énergétique peut être un levier d'action.

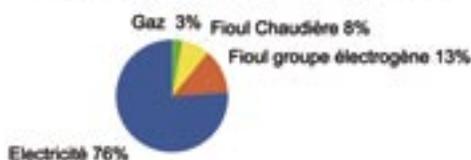
Quel sont les principaux postes de consommation ?

◆ **L'électricité**, utilisée pour le chauffage, la ventilation des bâtiments et la distribution des aliments est le 1er poste de consommation.

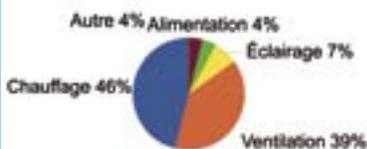
◆ **Le chauffage et la ventilation** représentent 85 % de la consommation en énergie d'un atelier porcin. Ce sont deux paramètres déterminants qui nécessitent une gestion rigoureuse pour d'une part offrir la meilleure ambiance et d'autre part optimiser ses consommations énergétiques.

◆ **Le post-sevrage** est le plus énergivore avec 36 % de la consommation, suivi de l'engraissement (27%) et de la maternité (22%).

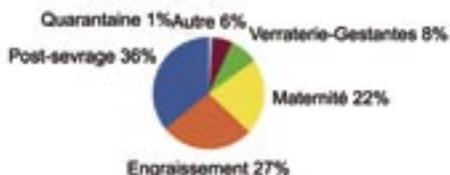
Répartition de la consommation moyenne par type d'énergie



Répartition des consommations électriques par poste



Répartition des consommations énergétiques par stade physiologique



Comment réduire la facture énergétique ?

◆ **Disposer d'outils de gestion de l'énergie** : un outil simple d'analyse a été créé par l'Ifip (il est présenté à la fin de cet article) ; il permet de positionner les consommations de son élevage et ainsi d'agir sur ces consommations. De plus, disposer de compteurs électriques secondaires (par bâtiment) permet une meilleure gestion des consommations électrique.

◆ **Améliorer la gestion du couple chauffage-ventilation**. En effet, 80 % des déperditions thermiques d'un bâtiment passent par la ventilation.

◆ **Bien raisonner le choix de l'emplacement des appareils de chauffage**. Un positionnement adéquat dans le flux est déterminant pour l'obtention d'un bon mélange de l'air neuf avec celui de la salle et une circulation optimale de l'air (convection).

◆ **Veiller aux réglages des consignes de ventilation et de chauffage** : le couple chauffage-ventilation constitue le point essentiel de la gestion de l'ambiance d'une salle et donc des performances techniques. Il s'agit de déterminer le meilleur compromis, chaque réglage ayant une action antagoniste sur l'autre. Avec une consigne de chauffage supérieure à la consigne de ventilation, le débit de ventilation est supérieur au minimum : il y a donc gaspillage de chaleur. Afin de pallier cela, il suffit d'appliquer une consigne identique ou légèrement supérieure (0,5 °C) entre le chauffage et la ventilation. De plus, les risques de mauvaise gestion du couple ventilation-chauffage peuvent être limités en utilisant la même sonde. La vérification régulière de l'étalonnage des sondes thermiques reste aussi un élément essentiel pour être énergétiquement performant.

◆ **Contrôler les débits d'air** : Une bonne maîtrise des débits de ventilation permet des économies appréciables sur le chauffage sans pour autant dégrader l'ambiance et sans investissement supplémentaire.

◆ **Renforcer l'isolation des bâtiments**, lors de la conception et en rénovation. 20 % des pertes thermiques passent en effet par les parois. Ainsi, en ajoutant 1 cm d'isolant (au niveau du plafond et des murs) les consommations d'énergie liées au chauffage peuvent diminuer de 11 à 18 %. Dans les bâtiments vétustes et mal isolés, il est possible d'économiser de l'énergie

en proposant une rénovation au cas par cas, tenant compte du choix des matériaux (conductivité thermique, épaisseur des isolants...). Lors de l'implantation d'un bâtiment neuf, il est important de limiter l'exposition aux vents dominants. En toutes circonstances, la coque du bâtiment doit être la plus étanche possible.

◆ **Enterrer ou isoler les préfosses**, ou assurer un talutage. Lors de l'implantation d'un bâtiment neuf, il est important de limiter l'exposition aux vents dominants. Dans le cas contraire, le talutage des préfosses aériennes et l'installation de haies brise-vent sont des techniques simples et peu coûteuses.

◆ **Investir dans des équipements économes en énergie** : échangeur de chaleur, pompe à chaleur, niche à porcelets, ventilateurs économes. Au cours des 5 dernières années, certains fabricants ont proposé plusieurs types d'équipements de ventilation permettant de réaliser des économies d'énergie (jusqu'à 35 % selon les données des constructeurs).

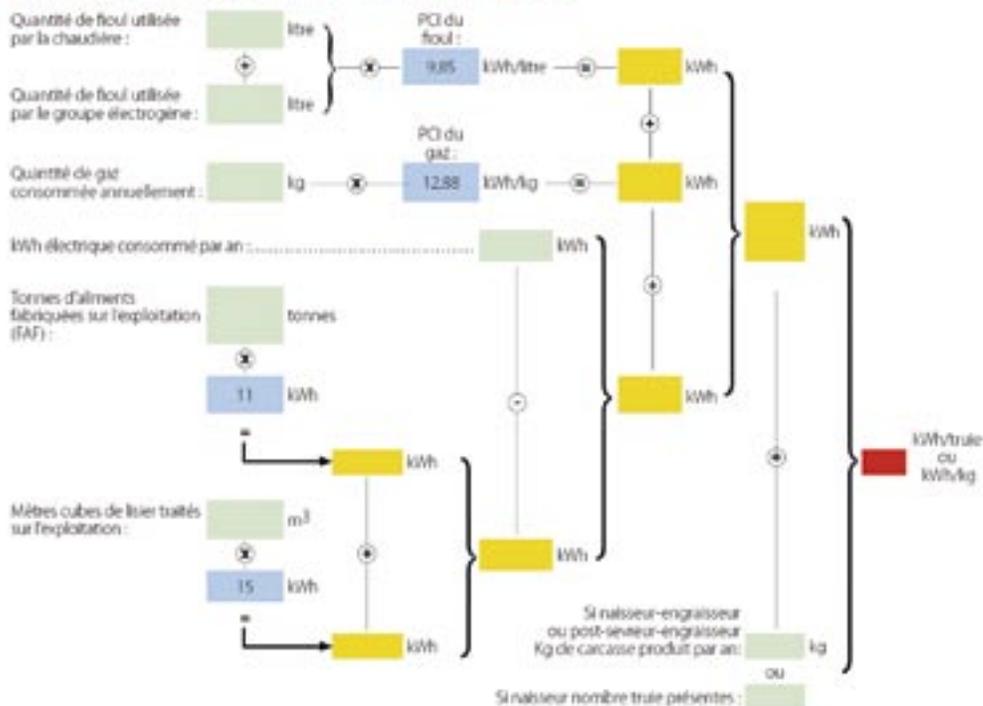
◆ **Entretenir régulièrement ses équipements** : ventilateurs, radiants, éclairage. L'entretien permet d'optimiser les consommations, notamment celles des systèmes de ventilation et de chauffage qui évoluent dans une ambiance agressive et un empoussièremement élevé.

◆ **Mettre en place des niches pour les porcelets** : alors que les besoins thermiques sont de l'ordre de 30°C pour les porcelets à la naissance, la température pour les truies ne devrait pas dépasser 24°C. La niche permet donc d'assurer le confort des porcelets tout en évitant de dégrader les conditions d'ambiance pour les truies et en limitant ainsi les déperditions thermiques inutiles.

◆ **Mettre en place une nurserie** : mieux adapter le volume de la salle, les débits d'air et la surface des murs à la taille des porcelets permet de limiter les besoins en chauffage.

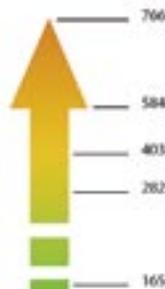
Voici quelques pistes qui permettent d'améliorer la compétitivité des élevages en limitant les dépenses énergétiques. Ainsi, en optimisant les réglages et en entretenant régulièrement le matériel, ont diminué la facture énergétique. Au-delà du seul aspect économique, ces démarches en faveur d'une réduction des consommations d'énergie s'inscrivent dans la logique environnementale initiée depuis de nombreuses années par les éleveurs.

Et vous, comment se situe votre élevage ?



Vous êtes maintenant en mesure de situer votre élevage sur l'échelle correspondante :

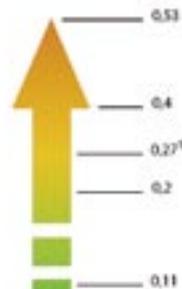
Naisseur (en kWh/truie présente/an)



Naisseur-engraisseurs* (en kWh/kg de carcasse/an)



Post-seweurs-engraisseurs (en kWh/kg de carcasse/an)



* Correspond à un naisseur-engraisseur strict.

[†] Ces valeurs correspondent aux moyennes de consommation énergétique observées lors de l'enquête.

Outil disponible en ligne sur le site internet de l'Ifip
<http://www.ifip.asso.fr/boite/>

ESSAIMER LES BONNES PRATIQUES ENERGETIQUES EN AGRICULTURE

Pour accompagner le secteur agricole dans la réduction de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre, un réseau de conseil se mobilise en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa mission, inciter les agriculteurs à adopter les bonnes pratiques énergétiques. En effet l'agriculture est peut-être le seul secteur à en même temps, subir les conséquences du dérèglement climatique, émettre des Gaz à effet de Serre et pouvoir stocker des gaz à effet de serre, notamment à grâce aux prairies et aux parcours, éléments structurants de l'élevage en PACA.

Sur www.jediagnostiquemaferme.com vous retrouvez :

- Des exemples d'exploitants agricoles qui ont changé des pratiques pour améliorer le bilan énergie et gaz à effet de serres de leurs structures.
- Des explications sur le diagnostic énergétique Dia'terre
- Des ressources en termes d'information, d'outils de diagnostics et d'aide financière
- Des actions pédagogiques au sein du réseau de l'enseignement agricole

Le diagnostic énergétique Dia'terre est également la porte d'entrée pour pouvoir bénéficier des aides européennes du Plan de Performance Énergétique des Exploitations Agricoles.



Du diagnostic au plan d'action

Zoom sur un cas concret : les écuries d'Aurabelle

Dans le cadre de l'essaiage des bonnes pratiques énergétiques, projet qui a bénéficié du soutien du Conseil Régional PACA et de l'ADEME, les écuries d'Aurabelle ont pu bénéficier d'un diagnostic énergétique. Puis les apprentis des Bac Pro des Lycées de Gap et Carpentras ont au cours d'une visite analysé les points forts et points faibles de l'exploitation. De ces travaux sont ressortis des pistes d'actions. C'est l'ensemble de ce travail qui est présenté dans la fiche ci-dessous.

Les écuries d'Aurabelle à Gréoux-les-Bains (04)

Situées à l'extrême sud des Alpes-de-Haute-Provence, sur la commune de Gréoux-les-bains (04), les écuries d'Aurabelle constituent un domaine de 140 Ha de prairies et parcours aménagés entièrement dédié au cheval. Centre d'élevage et de production de chevaux d'endurance mondialement réputés depuis plus de 25 ans, François et Stephen ATGER disposent en outre d'une pension pour chevaux et d'une activité poney pour le plaisir des enfants.

>> DATES CLÉS

- Installation agricole du père en 1987
- 2010 achat de structures équestres
- Rejoint en 2003 par son fils
- 2013, création du GAEC, installation du fils

>> ZOOM SUR L'EXPLOITATION

SAU et Assolement : 37 ha de prairie et 92 ha de landes et sous-bois mises en valeur de janvier à juin

UTH : 2,5 (2 UTAF et 0,5 salarié : apprenti et stagiaire)

Productions : 115 tonnes de foin autoconsommé, en conversion bio sur leurs prairies

Cheptel : Élevage endurance (1 étalon / 4 poulains / 3 poulinières) / Pension (30 pensions) / Poney club (8 poneys)

>> ATOUTS ET CONTRAINTES

• Des atouts / points forts :

Historique héritage du travail des parents. Beaucoup d'espace, entretien des sous-bois adapté à l'endurance. Production de foin bien valorisée. Beaucoup de matériels : Mécanisation de travaux (par exemple alimentation distribué avec le tracteur). Eau disponible (canal de Provence, retenue d'eau). Peu de charges de main d'œuvre (stagiaires, apprenti, bénévole). Météo favorable économie sur les infrastructures : pas de chevaux en boxes. Les plantes aromatiques de la colline participent à la bonne santé des animaux. Tarifs attractifs

• Des contraintes / points faibles :

Pression foncière (Prix des terres élevés, entre 6500 et 10000 euros /ha). Beaucoup de travail : Entretien des clôtures, des prairies, des chemins, des sous-bois. Coût du matériel et de son entretien. Potentiel de clientèle plus limité du fait de l'absence de chevaux en boxes. Consommation importante de Gazole Non Routier

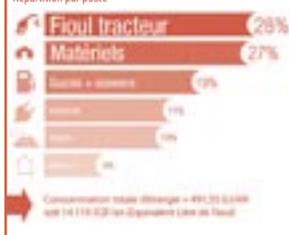
ENERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE



Diagnostic énergétique et piste d'améliorations

Consommation d'énergie

Répartition par poste



Stockage de carbone 101 teqCO₂/an

Décomposition par poste / exprimé en tonnes éq CO₂



Pistes d'améliorations

1 RECOURS A UN AMENDEMENT ORGANIQUE BIO

Utilisation d'un amendement organique bio moins riche en azote que l'engrais chimique pour réduire les consommations d'énergie.

2 REAMENAGEMENT D'UNE FUMIERE POUR ÊTRE AUX NORMES ET VALORISER EN AMANDEMENT

L'étape suivante est de produire un compost de fumier sur l'exploitation qui permettrait de réduire encore cette consommation. Pour cela il serait intéressant de réaménager une fumière aux normes suffisamment large pour pouvoir retourner les andains de fumier.

3 AMENAGEMENT DE PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE POUR PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Le toit du manège pourrait accueillir un générateur photovoltaïque, l'ensoleillement étant un des plus favorables en France. Cependant ce projet rencontre comme difficulté le coût du désamiantage du toit qui est nécessaire à l'aménagement du générateur.

4 BANC D'ESSAI MOTEUR

Mise au banc d'essai des 3 tracteurs pour un réglage optimal. Les économies attendues sont de l'ordre de 10% de la consommation de fioul soit environ 300L ce qui représente environ 13 GJ soit 3% de la consommation totale d'énergie et 1 Teq CO₂.

Démarche pédagogique accompagnée par J.Damiens

(Filière Cheval PACA) et **F. Degache** (CRIPT PACA), avec des apprentis des Baccalauréat Professionnel «Conduite et Gestion de l'entreprise hippique» des UFA (Unité de Formation d'Apprentis) de Louis Giraud à Carpentras et des Emeyères à Gap et leurs formateurs **L. Reynard, E. Marcellin et G. Galandrin**.

Les étapes 1 Visite dans un centre équestre, ferme exemplaire du programme AGIR. 2 Présentation par J. Damiens et F. Degache du programme du diagnostic. Diaterre et de ses résultats principaux. 3 Visite du site. 4 Travaux avec les apprentis : Analyse des points forts et points faibles de la ferme. Les apprentis proposent des améliorations possibles qui permettent d'améliorer un point faible ou de pérenniser un point fort, échanges avec le propriétaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre conseiller :

CHAMBRE D'AGRICULTURE 13

THOMAS FOUANT

☎ 04 42 23 86 24



CHAMBRE D'AGRICULTURE 84

GERARD GAZEAU

☎ 04 90 23 65 19



CRIPT PACA

FRANCOISE DEGACHE

☎ 06 34 01 47 66



FILIERE CHEVAL PACA

JEROME DAMIENS

☎ 04 92 97 46 83



MRE PACA

LAURENCE MUNDLER

☎ 04 92 72 56 81



BIO DE PROVENCE

DIDIER JAMMES

☎ 04 26 78 44 41



Jérôme DAMIENS / Filière Cheval PACA

ELEVAGE ÉQUIN : CONTRÔLES « IDENTIFICATION & TRAÇABILITÉ SANITAIRE »

Depuis janvier 2015, des contrôles sur les obligations des détenteurs d'équidés peuvent être réalisés par des agents de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les détenteurs doivent être en mesure de présenter les documents réglementaires. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions de 450 à 1500 € pour chaque manquement à la réglementation.

Pour le Ministère, cette nouvelle mission de contrôle de l'identification et traçabilité sanitaire a pour but de sécuriser « l'industrie équine » et protéger le consommateur. Le dispositif de traçabilité des équidés doit non seulement permettre la prévention et la gestion de crises sanitaires, mais également assurer la traçabilité de la viande et l'absence de résidus médicamenteux.

LE CALENDRIER :

- Mai - septembre 2015

Une phase « d'information/conseil » auprès des détenteurs qui accepteront de recevoir les agents: informations sur les obligations, aide à la mise en conformité.

- Octobre - décembre 2015

Phase de « contrôles sans sanction », l'aide à la mise en conformité pourra continuer. Un rapport de contrôle sera rédigé à l'issue de celui-ci. Si des points de contrôle sont négatifs, en fonction de leur importance, un courrier de rappel à la réglementation sera envoyé ou un délai de mise en conformité sera imposé.

- A partir de janvier 2016

Phase de contrôles avec suites pénales ou administratives.

QU'EST CE QUI EST CONTRÔLÉ ?

- l'identification des animaux (contrôle des documents d'identification, présence d'un transpondeur sur l'animal et concordance avec le numéro figurant dans le document, présence d'un Feuillet Traitement Médicamenteux dans le document).

- la déclaration du lieu de détention.

- la tenue du registre d'élevage : Ce document obligatoire doit comporter la liste des équidés présents sur le lieu, leurs mouvements et divers éléments sanitaires.

- la tenue du registre de transport pour les professionnels.

- la déclaration du vétérinaire sanitaire : Obliga-

toire pour les détenteurs de plus de 3 équidés, le vétérinaire sanitaire occupe une place essentielle dans le dispositif de sécurité sanitaire.



LES RISQUES DE CONSANGUINITÉ EN ÉLEVAGE OVIN : COMMENT LES DÉTECTER ? COMMENT LES GÉRER ?

Il est reconnu depuis de nombreuses années que l'utilisation de béliers bouchers (Ile de France, Berrichon,...) sur nos brebis rustiques, permet de produire des agneaux de boucherie plus vigoureux et mieux conformés : c'est l'effet d'hétérosis. Cet effet est très fort en 1ère génération mais décline rapidement dès la 2ème génération ; d'autant plus si les croisements se font de manière anarchique. Il est donc primordial de maintenir nos brebis de races pures, bien adaptées au territoire, pour produire des reproducteurs en race pure... dont les femelles pourront servir comme support de croisement.

Mais la gestion de la variabilité génétique en race pure n'est pas simple et si elle est mal faite des problèmes de consanguinité peuvent apparaître, d'autant plus rapidement que les effectifs sont petits. Comment reconnaître les symptômes d'une consanguinité ? Comment gérer ou rétablir une bonne variabilité génétique ?

Défauts génétiques : comment savoir ?

Les signes visibles

Certains apparaissent dès la naissance : ainsi des **bégus**, ou « beffis » des **hernies ombilicales** ou des **cous tor-dus**, déjà plus rares. Ces défauts ne sont pas mortels et peuvent passer inaperçus au départ pour les 2 premiers. A vérifier de près, donc, lorsque l'on triera les agnelles pour l'élevage et encore plus sur les futurs béliers.



Agneau bégu



Hernie ombilicale



Agneau avec un cou tordu

D'autres problèmes apparaîtront ensuite : une faiblesse de la paroi du ventre entraînera une **hernie inguinale** chez un mâle (souvent à quelques mois) ou une **éventration** chez la brebis pleine ; des années plus tard bien sûr mais c'est la même tare ...



Hernie Inguinale



Eventration

Les prognathes ou « grignards », fréquents chez les mérinos, ce défaut de mâchoire ne se voit pas tout de suite chez le jeune. Mais il s'accroît avec l'âge, jusqu'à donner un drôle de look aux vieilles brebis ; c'est plus gênant pour l'esthétique que grave.



Brebis prognathe

Bien plus ennuyeux, un **défaut d'aplomb des molaires**, qui poussent de travers, branlent et tombent, avec déformation de la mâchoire à la clef. Il apparaît à partir de trois ou quatre ans chez les sujets les plus exposés. Ce sont les animaux « chiqueurs », à la joue verte, qui ruminent de travers et recrachent des boules de rumination. Mais ce défaut est plus rare chez les rustiques que dans les races lourdes, Berrichons en tête ...



Défaut d'aplomb des molaires

L'entropion (paupière du bas enroulée) est un symptôme qui apparaît sur les races bouchères mais n'existe pas en rustique. La paupière blesse l'œil et rend l'agneau pleureur dès la naissance, voire aveugle par la suite. Si un bélier de croisement (Ile de France le plus souvent) en est porteur, ses agneaux pleureront peu ou pas en première génération. Mais si l'on garde des brebis croisées, le défaut s'étendra. Il faudra alors « opérer » les jeunes (on clampe la paupière quelques secondes...).



Agneau pleureur...



puis aveugle



Clampage de la paupière

Les prédispositions

Moins flagrantes, elles sont à prendre en compte lorsque tel ou tel problème prend de l'ampleur d'une année sur l'autre. Ainsi, la tendance des mérinos au **prolapsus** vaginal voire double parfois, est bien connue. On les sait aussi très sensibles aux **boiteries** contagieuses, fourchet puis piétin ... En Préalpes, on surveille de plus près les familles à **mammites**, voire à **paratuberculose**...



Prolapsus



Boiterie



Mammite



Brebis atteinte de paratuberculose

Dans ces exemples, la génétique n'explique évidemment pas tout et il faut déjà suivre les mesures de prévention classiques. Mais on peut en outre repérer les « lignées à risque » et ne pas en garder d'agnelles ; c'est du long terme, mais s'avère payant en cinq à dix ans ...

Les qualités d'élevage : agneaux dégourdis et mères maternelles

C'est l'enjeu essentiel lors de l'agnelage, accru par la taille des troupeaux. Il conditionne toute la surveillance, le temps passé en cases, la mortalité sur les premiers jours et le stress des bergers !

Sur ce plan, l'absence de toute consanguinité est essentielle ! Les races rustiques et la conduite en grands troupeaux nous en préservent dans la plupart des cas, bien sûr. Attention toutefois dans les effectifs moyens ou réduits, si l'on garde les mêmes béliers trop longtemps, et surtout si l'on garde des mâles nés dans le troupeau ...

Les petites troupes conduites en consanguinité voient également leur taille diminuer, les aplombs et les dos se déformer ... Mais là, il est vraiment tard !

Au mieux comment éviter la consanguinité, au pire comment la gérer ?

Les 3 règles de Rochambeau

En 1995, Mme Vu Tien Khang et Mr Rochambeau ont publié, pour l'Institut de l'Élevage, un rapport intitulé « Gestion de la variabilité génétique dans les petites populations d'animaux domestiques : principales recommandations ». Il en ressort 3 règles simples dont chacune contribue à limiter le risque de consanguinité :

Règle n°1 : Les reproducteurs mâles et femelles doivent contribuer de manière équilibrée (ou plutôt la moins déséquilibrée possible) au renouvellement.

A la fin de sa carrière une brebis aura produit 2 ou 3 filles (maximum 5 ou 6) alors qu'un bélier en lutte sur 50 brebis par campagne peut en laisser une trentaine par an ! Il est donc nécessaire que les béliers soient renouvelés très rapidement dans l'élevage.

Règle n°2 : Les reproducteurs doivent être aussi nombreux que possible et il faut les renouveler rapidement. C'est la conséquence de la règle n°1. Lorsque l'on est dans une logique de conservation de race, il est donc dangereux d'utiliser quelques mâles dits « fondateurs » et de les diffuser au maximum dans les élevages pour « garantir la pureté de la race ».

Règle n°3 : Chaque élevage doit à la fois fournir et recevoir des reproducteurs mâles. L'échange de mâles entre les élevages est donc fondamental dans la gestion de la variabilité génétique.

En pratique : la rotation des béliers

Concrètement, voici comment mettre en pratique ces 3 règles sur un troupeau conduit traditionnellement dans notre région (lutte sans contrôle de paternité et 1ère mise-bas des brebis à 2 ans) :

Tous les béliers utilisés comme pères de reproducteurs doivent être nés ailleurs. Dans nos races, les généalogies sont peu ou pas connues... alors comment savoir que le bélier né sur l'exploitation ne va pas saillir sa mère, sa grand-mère, ses sœurs, ses tantes... ?

Le bélier doit servir 2 ans maximum dans chaque exploitation. En évitant bien sûr, qu'il puisse saillir ses propres filles.

Chaque bélier doit être utilisé dans 2 élevages en sélection maximum. Après c'est, sans regret, direction un élevage hors sélection.

La notion de bélier jetable

Avec le sentiment profondément ancré qu'à 3 ans et 90kg, le bélier devient réellement efficace et va procréer de « beaux agneaux », il est parfois difficile à l'éleveur d'accepter la notion de bélier jetable : 1 bélier = 2 ans dans l'élevage et 2 élevages en sélection. Pourtant, un agneau de 6 mois peut tout aussi bien remplir une série de brebis et la génétique transmise, via les spermatozoïdes, par un bélier d'1 an ou de 6 ans, est la même. Ce n'est pas comme du vin, elle ne se bonifie pas avec le temps !

Le prix du bélier est un élément déterminant lorsque l'on est dans cette démarche de bélier jetable. En effet, un éleveur qui met une somme importante dans un bélier aura tendance à le garder plus longtemps même si, après coup, celui-ci ne lui donne pas de « si beaux agneaux ». Le prix des béliers du centre d'élevage doit donc réussir à trouver l'équilibre entre rémunération du travail génétique de l'éleveur et incitation au renouvellement rapide.

Cette notion de bélier jetable n'est pas antagoniste aux logiques de sélection, bien au contraire : nos schémas de sélection travaillent sur l'amélioration génétique de certains critères (valeur laitière, prolificité,...), or la meilleure façon de coller au progrès génétique... c'est de renouveler rapidement !

Combien de béliers minimum dans un élevage ?

Dans des petits troupeaux, il faut être encore plus vigilant sur la maîtrise de la variabilité. Une cinquantaine

de brebis, 1 ou 2 béliers nés sur l'exploitation et utilisés plusieurs années : cela devient rapidement un cocktail explosif en termes de consanguinité. **Pour assurer une bonne diversité génétique, combien doit-il y avoir de béliers au minimum dans un troupeau ?**

Déjà, partons du principe que l'éleveur, conscient des risques de consanguinité, applique les recommandations ci-dessus, à savoir, tous les béliers sont nés ailleurs et ne servent que 2 ans sur l'exploitation. On considère que le troupeau doit posséder au moins 10 paternités différentes pour avoir un brassage génétique correct. Ce qui veut dire, qu'un bélier qui aura rempli son contrat au bout de 2 ans, laissera un quota de filles à hauteur de 10% de l'effectif femelle.

Prenons l'exemple d'un troupeau de 200 brebis que l'on fait saillir chaque année par 4 béliers. L'éleveur garde 20% des agnelles pour son renouvellement annuel, soit 40 agnelles par an. Pour faciliter le calcul, nous admettons que chaque bélier saillit le même nombre moyen de brebis, même si en pratique ce n'est pas tout à fait

vrai. Chacun des 4 béliers aura donc produit 10 filles par an soit 20 filles sur 2 ans ; ce qui représente bien 10% de l'effectif femelle.

Et le raisonnement est le même avec un troupeau de 2000 brebis... on retombe à chaque fois sur **4 béliers minimum pour atteindre l'objectif de 10 paternités différentes.**

Il n'est pas nécessaire de préciser qu'utiliser seulement 4 béliers sur 2000 brebis est une pratique très risquée en matière de fertilité !

Conclusion

La conduite en grandes troupes, caractéristique du système d'élevage régional, est un atout dans la gestion de la variabilité génétique. Ainsi, un élevage de 300 mères en race pure avec une dizaine de béliers est préservé de la consanguinité à condition que les béliers ne soient pas nés sur l'exploitation.



Un exemple concret : la Rouge du Roussillon

Cette race a failli disparaître dans les années 70-80 et c'est grâce à un programme de sauvegarde que l'on peut recenser aujourd'hui plus de 5 000 brebis. L'utilisation de béliers nés ailleurs et leur rotation rapide dans les exploitations ont permis de retrouver rapidement une bonne variabilité génétique.



Crédit photos : H. Germain, M. Fiolet

Hubert Germain / Coopérative Agneau Soleil
Claire Jouannaux / MRE - OS ROSE

Auto-diagnostiquer son troupeau pour détecter des risques de consanguinité

Voici un petit test facile et rapide pour déterminer si votre troupeau présente ou non des risques de consanguinité :

1. Quelle est l'origine de vos béliers ?

- ◆ Tous les béliers ont été achetés
- Une partie est née sur l'exploitation, l'autre a été achetée
- ▼ Ils sont tous nés sur l'exploitation

2. Et pour le renouvellement des femelles ?

- ◆ Toutes les femelles ont été achetées
- Une partie est née sur l'exploitation, l'autre a été achetée
- ▼ Elles sont toutes nées sur l'exploitation

3. Combien de temps gardez-vous vos béliers pères d'agnelles ?

- ◆ 1 ou 2 ans maximum
- 3 ou 4 ans
- ▼ 5 ans et plus

4. Combien de ces béliers possédez-vous ?

- ◆ 5 et +
- 4
- ▼ 1 à 3

5. Vos brebis sont :

- ◆ Très maternelles
- Certaines maternelles, d'autres un peu moins
- ▼ De moins en moins maternelles

6. Eventrations, prolapsus, défaut de mâchoires, mammites, boiteries à répétition, ...

- ◆ Vous en avez très peu sur le troupeau
- Vous en avez mais pas plus que la moyenne
- ▼ Vous en avez beaucoup et cela tend à augmenter

Résultats :

Vous avez une majorité de ◆ :

Aucun problème de consanguinité sur votre troupeau... bravo et continuez comme ça !

Vous avez une majorité de :

Il y a quelques facteurs de risques mais ce n'est pas encore la catastrophe. Attention tout de même car cela peut aller très vite dans le mauvais sens. Alors avant que les luttes ne commencent, pensez à changer vos béliers... et ne vous y attachez pas !

Vous avez une majorité de ▼ :

Votre troupeau a tous les « symptômes » d'une forte consanguinité. Il faut absolument mettre en place la rotation rapide des béliers. Une solution plus rapide est l'utilisation ponctuelle de béliers d'une race voisine de celle de votre troupeau... décision à ne pas prendre seul dans le cadre d'un élevage en sélection.

Dans tous les cas, si vous avez des doutes, n'hésitez pas à en parler avec votre vétérinaire ou votre technicien.

«L'ÉCURIE ACTIVE» : UN CONCEPT POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

Nous vous proposons de découvrir un nouveau mode de fonctionnement des écuries, directement importé d'Allemagne. Le concept « écuries de luxe » plaît beaucoup.

Le principe : les chevaux sont en totale autonomie et libres de faire ce qu'ils souhaitent comme à leur état sauvage tout en étant contrôlés par un ordinateur pour gérer leur nutrition. Et ça marche.

La démarche s'inspire de deux constats :

- La vie pour un cheval en box avec paddock est confortable, certes, mais elle ne lui attribue qu'une liberté limitée, une vie sociale avec ses congénères restreinte, et des conditions de vie totalement dépendantes de l'homme (horaires des rations, nombre de sorties...).
- la vie au pré, quant à elle, pose la difficulté d'ajuster les besoins alimentaires selon les saisons, ainsi qu'une adaptation parfois difficile aux hivers de temps en temps rudes de notre région, avec des sols boueux ou très secs.

Depuis plus de 10 ans, un concept allemand remplace petit à petit les pensions au box, et séduit les adeptes de la vie au pré. C'est un vaste enclos au sol toujours drainé (dalles antidérapantes pour le sol en dur, sable pour les aires de détente) d'environ 4 000 m², ouvert sur des pâtures d'herbes (entre 6 – 12 hectares), en rotation pour préserver leurs qualités. Les chevaux vivent tous ensemble et ont toujours suffisamment de place pour vivre leur vie entre copains par affinité. Ils évoluent dans les prés ou dans cet enclos (écurie active) avec une puce tressée dans les crins ou un collier autour de leur encolure qui va leur permettre l'accès à une alimentation quotidienne totalement sur mesure.

Le parcours d'un cheval va dépendre de ses envies, il est défini par « des zones » bien distinctes :

« **La zone fourrage** » : ouverture de l'accès plusieurs fois par jour mais pas à volonté pour éviter que les chevaux stagnent des heures et « s'empiffrent ». Des rouleaux programmés par ordinateur s'ouvrent et se referment tout au long de la journée.

« **La zone ration** » appelée **DAC** (Distributeur Automatique de Concentrés) : distribue l'aliment jusqu'à douze fois par jour (une ration tous les deux heures). Elle est personnalisée suivant les besoins du cheval, et résout

bien des problèmes de santé comme les ulcères par exemple. Cet endroit est pensé pour le confort des chevaux. La concurrence pour la nourriture pouvant engendrer parfois stress et agressivité n'existe plus car il est prévu toujours plus de places que de nombre de chevaux. La ration est contrôlée par un ordinateur et, pour chaque cheval, la ration peut être différente. Le cheval est détecté par la puce sur son collier. Les données sont saisies sur l'ordinateur et permet de surveiller tous les jours si les chevaux ont mangé correctement. On peut alors s'apercevoir d'une anomalie si un cheval n'est pas venu manger sa ration. Une zone d'attente est prévue pour que les chevaux mangent tranquillement et chacun à leur tour. Les chevaux comprennent rapidement le fonctionnement.

« **Le dortoir** » : les chevaux disposent de vastes salles de repos avec des matelas de caoutchouc pour se mettre à l'abri du froid, des intempéries mais aussi du soleil et des mouches. Les sols de l'écurie sont travaillés en fonction de l'activité du cheval : sable profond pour les endroits où il se roule par exemple.

Quatre zones « toilettes » sont prévues aussi pour que l'enclos reste propre. Le parcours est prévu pour que le cheval marche le plus possible tout le long de la journée pour vaquer à ses occupations.

À l'état sauvage, il effectue en moyenne 15km /jour. Dans cette écurie, ce regain d'activité physique doux lui permet de retrouver la ligne et une bonne condition physique avec tous les effets positifs que cela induit au niveau de sa santé quel que soit son âge (amélioration cardiaque, de locomotion, au niveau musculaire, articulaire, ainsi que l'état des pieds avec les différents types de sol).

De nombreuses écuries allemandes sont dotées de caméra qui fonctionnent 24h/24. Ces caméras permettent à des chercheurs de Munich de perfectionner ce concept pour coller au plus près des besoins fondamentaux du cheval.



Exemple d'une écurie pour 25 chevaux avec un investissement total HT de 100 000 €

Installation sur un terrain de 2 100 m ² (40 m x 52 m) pour un prix d'achat de :	4 000 €
Frais de terrassement	27 300 €
- Aire sablée de 150 m ²	
- Aire en pavés autobloquants de 1 000 m ² x 12 € :	1 200 €
- Aire en caillebotis caoutchouc de 800 m ² x 8 € :	6 400 €
- Abris de 150m ² :	26 900€
- Un Distributeur Automatique de Concentrés :	18 000€
- Râtelier pour fourrage 12 places	1 200€
- Clôture en tubes galvanisés (300 ml) x 50€ :	15 000€

En terme d'investissement, cette installation est 26% moins chère qu'une écurie classique (barn de 20 boxes) d'un montant de 135 684€ (chiffres réseau de référence octobre 2013).

Le coût de revient par cheval est divisé par deux pour passer de 7 981€ à 4 000€ par animal.



ANALYSE TECHNICO-ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINES ALLAITANTES SUIVIES DANS LE DISPOSITIF RÉGIONAL

Dans notre région, le conseil technique aux éleveurs ovins viande s'appuie sur la réalisation chaque année d'un diagnostic technico économique de la conduite d'élevage. Pour la dernière campagne 2014/2015, 250 diagnostics technico économiques ont ainsi été réalisés par les techniciens des chambres départementales d'agriculture ou des organisations de producteurs. Comme chaque année ces bilans sont regroupés en Base de Données Régionale (BDR) par les services de la Maison Régionale de l'Élevage et de l'Institut de l'Élevage basés à Manosque.

L'analyse des résultats de 2014 et de leurs évolutions sur la période 2004/2014 permet de mettre en avant les écarts importants qu'il existe entre les exploitations suivies. Le travail conjoint des techniciens et des éleveurs doit continuer pour améliorer la productivité, via un meilleur taux de mise bas (gestion des improductives, lutte de rattrapage...) et un maintien, voire une amélioration du taux de prolificité tout en maîtrisant la mortalité des agneaux (cf Article sur la productivité dans Résonances N°12 - Mai 2015). Du côté des dépenses, l'alimentation est le poste clé pour la maîtrise des charges opérationnelles. Les frais divers d'élevages qui comprennent les frais vétérinaires, les consommables tels que la peinture, la tonte, les cotisations diverses, les frais pour les chiens... connaissent une forte inflation et doivent être surveillés de près.

Présentation de l'échantillon

En 2014, les 250 suivis concernent des exploitations des départements 04, 05 et 84, aucun élevage des départements littoraux n'a été suivi car les Chambres d'Agriculture se sont désengagées du programme d'appui technique France AgriMer, dispositif permettant la remontée des données au niveau régional.

Localisation des élevages		Départements			Région
		05	04	84	
Zones de haute montagne	Nombre	19	3	0	22
	%	7.4%	1.2%	0.0%	8.6%
Zones de montagne	Nombre	94	28	0	122
	%	36.7%	10.9%	0.0%	47.7%
Zones préalpine	Nombre	57	45	10	112
	%	22.3%	17.6%	3.9%	43.8%
Ensemble	Nombre	170	76	10	256
	%	66.4%	29.7%	3.9%	100.0%

Dans notre échantillon, l'effectif moyen est de 451 brebis, les exploitations suivies sont spécialisées en production ovine et caractérisées par des troupes importantes. Les troupeaux sont aussi très déployés sur parcours, avec en moyenne 90 hectares de surfaces pastorales individuelles utilisées par élevage et une utilisation très répandue de surfaces pastorales collectives (transhumance).

Près de 80 % des éleveurs produisent et vendent quasi exclusivement des agneaux finis en carcasse pour la boucherie via les circuits longs de la région. Ces agneaux, élevés sous la mère, en bergerie avec du foin et de l'aliment concentré sont vendus dans une large fourchette de poids allant de 13 à 19 kg de poids carcasse. Les ventes d'autres types d'agneaux (maigres, légers pour l'export, jeunes reproducteurs) qui représentent environ des 20 % des ventes restent bien présentes et se concentrent dans un plus petit nombre d'élevages.

Quelles marges de progrès pour améliorer l'efficacité technico-économique ?

La marge brute moyenne hors aides dégagée par brebis en 2014 est de 27 € et cette valeur moyenne est cependant très variable d'un élevage à l'autre. L'affectation d'aides et soutiens de la PAC (aide ovine, PHAE, ICHN, hors DPU) au produit brut ovin l'impacte très fortement. Ces aides représentent en moyenne 55 % du produit brut ovin dégagé. Au final, la marge brute ovine avec les aides comprises est en moyenne proche de 120 € par brebis, et la marge brute totale (avec primes et hors DPU) dégagée par l'atelier ovine est en moyenne 56 000€.

En regroupant les élevages en deux groupes selon la localisation de l'élevage (Montagnards ou les Préalpins), et en classant dans chacun de ces groupes les bilans technico économiques sur le niveau de marge brute hors aides obtenu par brebis, on peut ainsi comparer les bilans technico économiques moyens des élevages classés dans le tiers supérieur à la moyenne du reste du groupe, ce qui permet d'identifier les principales marges de progrès pour l'amélioration de l'efficacité économique de la conduite d'un élevage.

Profil moyen des GTE classées sur la marge brute Hors Aides par brebis	Groupe des Préalpins		Groupe des Montagnards	
	1/3 Supérieur	Reste du groupe	1/3 Supérieur	Reste du groupe
Nombre d'ateliers	15	30	21	42
Marge brute HP / brebis	56 €	14 €	57 €	10 €
Effectif brebis (EMP)	537	395	559	482
Agneaux produit / brebis EMP	0.89	0.84	0.97	0.79
Taux de mise bas	89	85	94	82
Taux de prolificité	115	125	117	118
Taux de mortalité	11	13	9	15
Valorisation moyenne des agneaux	112 €	98 €	101 €	93 €
% agneaux vendus lourds	94%	81%	73%	75%
Charges opérationnelles / brebis	43 €	57 €	45 €	50 €
Charges d'alimentation / brebis	20 €	27 €	29 €	31 €
Aliment concentré / brebis (kg)	72	85	82	85
Fourrage grossier / brebis (kg MS)	269	281	338	267
Charges des surfaces fourragères / brebis	7.1 €	9.6 €	3.9 €	4.7 €
Frais divers / brebis	16.3 €	19.8 €	12.6 €	14.8 €
Marge brute totale atelier ovine avec aides	74 048 €	43 129 €	79 257 €	47 459 €

On fait le constat d'écarts importants de marge brute obtenue par les éleveurs du groupe de tête et le reste du groupe. Cela met en évidence les marges de progrès importantes qui existent que l'on soit en zone montagnarde ou préalpine.

Le poids important des aides et soutiens, qui restent d'un montant relativement fixe par élevage, ne doit pas faire oublier que c'est sur les espoirs d'augmentation de la marge brute hors primes que se fonde au final l'amélioration du revenu.

Trois principaux leviers contribuent à l'amélioration de la marge brute hors aide, à savoir :



Photo : F. EMERY

- **L'augmentation de la productivité numérique par brebis**, en jouant principalement sur l'amélioration du taux de mise bas et la maîtrise de la mortalité des agneaux.
- **L'obtention d'une meilleure valorisation moyenne des agneaux à la vente**, en jouant sur l'augmentation raisonné du poids des agneaux et la recherche des débouchés les plus rémunérateurs.
- **La très bonne maîtrise des charges d'alimentation et du niveau de distribution de l'aliment concentré**, en cohérence avec le niveau de productivité espéré et l'autonomie alimentaire dont on dispose.

Quelles évolutions sont en cours ?

C'est sur un échantillon constant des exploitations présentes sur la période 2004 / 2014 (qui ont eu un Bilan Technico Economique réalisé chaque année de cette période) que l'on a cherché à caractériser les évolutions en cours. Malheureusement trop restreint en nombre cet échantillon constant ne doit pas être considéré comme représentatif des 250 élevages suivis en 2014, mais comme une photographie de la trajectoire de ces 10 élevages, sur les 10 dernières campagnes.

Sept exploitations sont localisées dans les Alpes de Haute Provence (04) et 3 dans le Vaucluse (84). En moyenne, ces exploitations comptent 652 brebis dans le troupeau pour une SAU totale moyenne de 77 ha.



La productivité numérique est fluctuante avec de bons résultats en 2010 et 2012 et une baisse depuis ces années-là. Dans cet échantillon, la productivité a légèrement progressé en 10 ans, passant de 0.88 agneau produit/brebis à 0.93 agneau/brebis.



Le taux de mortalité est en hausse discontinue depuis 2004, avec un pic en 2005 et une baisse notable en 2007. Il augmente régulièrement depuis 2011



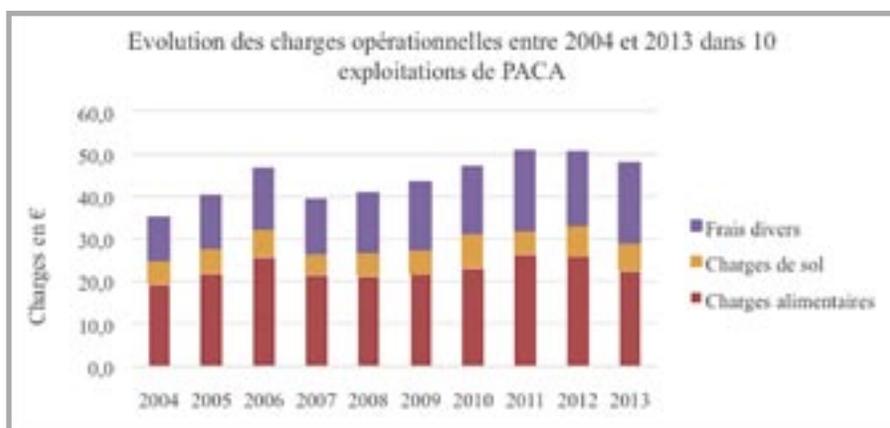
Le solde sur coût alimentaire est en hausse, ce qui est positif pour la santé des exploitations. Cette hausse est permise par un prix de l'agneau en augmentation et une bonne maîtrise des charges alimentaires.



Le prix des agneaux a augmenté de manière continue de 2007 à 2013, une légère baisse s'amorce en 2013. Le prix moyen des agneaux de 2014 est 12% supérieur à celui de 2004.



La marge brute a progressé en 9 ans mais avec d'importantes fluctuations. Ces fluctuations restent proches des variations des charges opérationnelles, en hausse depuis 2007. Le principal poste incombant les charges opérationnelles est le poste alimentation, qui représente plus de 45% du total des charges opérationnelles, devant les frais divers et les charges de sol.



**Auteurs : Jean-François BATAILLE / Idele,
Rémi LECONTE / MRE
Lucie NOEL / MRE**

RÉSULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES OVIN VIANDE ALPES DE HAUTE-PROVENCE 2014



LE CONTEXTE ECONOMIQUE 2014 D'UN COUP D'OEIL

La hausse des cours en carcasse se poursuit (+25% en 7 ans). Le label rouge reste stable en volume. Le marché est resté bien orienté en tardons, mais plus compliqué. Celui en légers n'a pas été très porteur.

Quasi-stabilité des effectifs et des éleveurs AHP malgré un rythme soutenu d'installations. En 7 ans, le département a perdu 5% de ses éleveurs et 1% en cheptel.

Une prédation en forte hausse (+38%). Environ 1 mortalité adulte sur 8 est imputable au loup

Pour la 1ère fois depuis 2009, les coûts de production en France ont baissé de 2,2%.

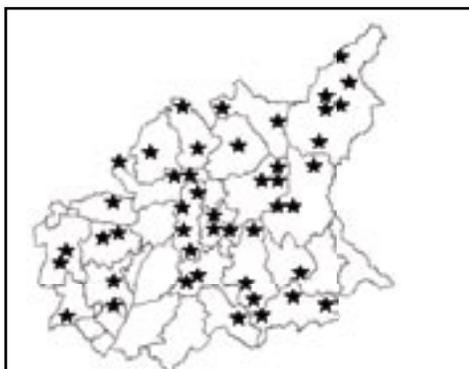
La forte pluviométrie a permis des récoltes abondantes, mais de qualité moyenne. Le prix du foin est en baisse.

Légère hausse du revenu (+5%) en lien avec la PAC.

Sources : DDT 04, Chambre d'agriculture 04, Association César, Les bergers du soleil, Institut de l'Elevage

LES RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2014

	Moyenne 2014	Dont pastoraux	Evol échantillon constant 2013/14
Nombre d'élevages concernés :...	(46)	(9)	(39)
CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE :			
Main d'œuvre (en UTAF)	1,7	1,8	-3%
Surface fourragère ovine mécanisée (SFPO)	30	9	-1%
Effectif moyen de + 6 mois (EMP)	451	499	+4%
RESULTATS TECHNIQUES OVINS :			
Productivité numérique par EMP	88%	83%	-2%
Taux de mise bas par EMP	83%	80%	0%
% d'agneaux vendus lourds	56%	22%	-13%
Poids moyen des carcasses	15,9		+1%
Consommation de foin par EMP	256	121	0%
Consommation de concentré par EMP	54	12	0%
RESULTATS ECONOMIQUES OVINS :			
Prix moyen de l'agneau	98	116	+1%
Produit ovin par EMP (<i>Hors primes</i>)	73	79	-3%
Charges d'alimentation par EMP	24	26	+2%
Charges opérationnelles totales par EMP	48	47	0%
Marge brute par EMP (<i>Hors primes</i>)	25	32	-9%
RESULTATS GLOBAUX :			
EBE total	56 600	55 100	+1%
EBE / Produit total	51%	59%	-3%
Charges de structure totales	55 600	38 900	+16%
Résultat courant par UTAF	26 100	33 200	+5%



En 2014, 46 élevages ont été suivis par la Chambre d'Agriculture, répartis sur l'ensemble des Alpes de Haute Provence, dont 9 d'entre sont des pastoraux (détails colonne du milieu). L'échantillon constant qui regroupe les 39 mêmes éleveurs entre 2013 et 2014 voit son cheptel s'accroître de 4%. La présence de 8 installations très récentes dans cet échantillon explique sans doute cela.

LES RESULTATS TECHNIQUES :

Pour l'ensemble des élevages, la productivité est légèrement en baisse (-2%) malgré la stabilité du taux de mise bas, du fait d'une forte augmentation de la mortalité. Elle passe de 12 à 14% sans doute suite à

l'explosion des avortements de salmonellose. Le poids moyen carcasse continue sa progression : + 1%.

La consommation en foin et grain par EMP est parfaitement stable avec des conditions météo pour le pâturage qui sont restées favorable en 2014.

LES RESULTATS ECONOMIQUES :

Le prix moyen de l'agneau continue d'augmenter régulièrement (+1%). Cependant cela ne compense pas la baisse de la productivité et le produit ovin est en baisse de 3%.

Les charges opérationnelles sont stables avec des fluctuations minimales dans le détail des postes. Cependant la diminution du produit entraîne et amplifie celle de la marge brute par EMP qui baisse de 9% à 25€.

Par contre nous constatons une très forte augmentation des charges de structure (+16% mais avec un effet des JA non négligeable), complètement effacée par celle des aides (ICHN + 15%, AO) et par la petite hausse du cheptel (+4%). Cela permet une légère hausse de l'EBE et du résultat courant par unité de main d'œuvre (26 100€).

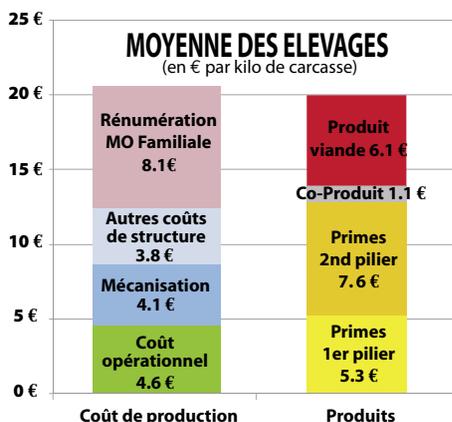
Les pastoraux se démarquent par un prix de l'agneau supérieur de 18€ (agnelles repro, marché de l'Aid) qui compense bien une productivité inférieure. Les stocks consommés, achetés à 100%, sont nettement moindres ce qui permet une maîtrise des charges opérationnelles. Avec peu de matériel les charges de structures sont bien inférieures. Cela permet l'obtention d'un résultat courant supérieur. Mais l'évolution du marché de l'Aid, les aléas climatiques et la nouvelle PAC vont encore modifier la donne.

LES COÛTS DE PRODUCTION 2014

L'analyse est basée sur 26 élevages spécialisés présents en 2013 et 2014 ce qui permet de suivre les évolutions d'un groupe constant. Avec 1,6 unité de main d'œuvre de moyenne pour 570 brebis, on est en présence d'**élevages ovins spécialisés de dimension supérieure à la moyenne**.

Le produit augmente sensiblement (+7%) sous l'effet des aides (+11%) et malgré la stagnation du produit viande (-1%). Les frais de concentrés, y compris achetés, sont en baisse.

Les divers frais d'élevage (sanitaire, tonte, cotisations, chien, fournitures, frais de commercialisation...) sont en hausse continue et représentent le poste le plus important (1,5 € du kilo). Au total, les charges opérationnelles restent quasi-stables à 4,6 € par kilo. Les charges de structure représentent un poste important avec en moyenne 7,9 € par kilo. A elle seule, la mécanisation en représente plus de la moitié. De par son importance et la relative maîtrise de ce poste par l'éleveur, **c'est LE poste à regarder de près dans le cadre d'une recherche de réduction des coûts**. Mais le poste le plus important est la rémunération du travail de l'éleveur (fixée à 150% du SMIC soit environ 2 000 € par mois).



Au total, les produits totaux atteignant 20,1€ du kilo ne couvrent pas les coûts de production de 20,6€ du kilo (+10%). Ainsi la rémunération du travail est en baisse de 9%.

QUI SONT LES ELEVEURS AYANT LE PLUS FAIBLE COÛT DE PRODUCTION ?

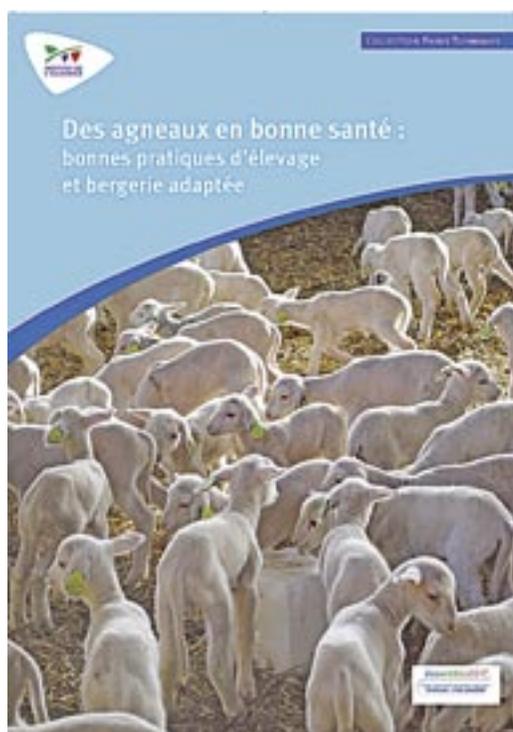
Le trait commun de ces élevages est d'allier une **dimension minimale (plus de 250 brebis)**, avec de **bons résultats technico économiques** (marge supérieure à la moyenne) **ET une bonne maîtrise des charges** notamment de structure et de main d'œuvre familiale. Cette maîtrise des charges se traduit notamment par un **niveau d'investissement en cohérence avec la capacité de production** (Kg de viande totaux produits). La mécanisation est parfois inexistante (pastoraux) ou modérée sur les élevages de dimension moyenne. Mais on trouve aussi dans ce groupe des élevages très bien équipés dont la taille du troupeau et le niveau de production permettent d'absorber ces charges. Le coût de production moyen des 12 meilleurs est de 12,5€ ce qui montre une marge de progrès conséquente pour de nombreux élevages.



M Breissand, A Pinatel, J-P Mary & J-P Roux
/ **Chambre d'Agriculture 04**

DES AGNEAUX EN BONNE SANTÉ

Les liens entre santé des agneaux et bâtiment d'élevage sont importants à connaître. Ce nouveau document rassemble les bonnes pratiques d'élevage et les éléments pour concevoir une bergerie adaptée aux besoins des agneaux.



Dans le cadre du plan national écoantibio 2017 piloté par le Ministère de l'Agriculture, un groupe de travail composé de conseillers de Chambre d'agriculture, de coopératives, de GDS et de vétérinaires, animé par l'Institut de l'Élevage, a rassemblé les bonnes pratiques à promouvoir, ainsi que les recommandations en matière de conception des bergeries afin d'assurer la santé des agneaux. La réduction des maladies contribuera de fait à une moindre utilisation des antibiotiques.

Le document présente tout d'abord un état des lieux de la santé des agneaux en lien avec le bâtiment. Les principales pathologies et l'ensemble des facteurs influant sur la santé des animaux sont abordés. Puis sont décrits les points de vigilance aux différents stades de vie d'un agneau (de la naissance jusqu'à l'engraissement). Pour chacune de ces étapes, les enjeux, les principaux risques sanitaires, les actions à mettre en place pour prévenir les maladies, les aménagements à prévoir dans la bergerie sont présentés. En fin du document, sont rassemblées les bonnes pratiques en lien avec le bâtiment pour protéger les agneaux : les mesures de biosécurité, l'abreuvement, les recommandations techniques pour l'organisation et l'aménagement de la bergerie, le paillage, le curage et la désinfection de la bergerie, son éclairage et sa ventilation.

Ce nouveau document est disponible sur **idele.fr** : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/IdeleSolr/recommends/des-agneaux-en-bonne-sante.html (la version pdf est téléchargeable gratuitement, et il est possible d'acheter une version papier).

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :
diminuer, c'est possible

Jean-Yves BLANCHIN / service Environnement Bâtiment
Institut de l'Élevage

Mesures de lutte contre la fièvre Q

*Que faire en cas d'avortements liés à la fièvre Q dans votre élevage ?
Voici quelques rappels et recommandations pour y voir plus clair.*

Rappels sur la fièvre Q

Une infection à la fièvre Q se caractérise par des avortements, essentiellement dans le dernier tiers de la gestation, de la mortinatalité, la naissance de jeunes chétifs et parfois d'autres troubles de la reproduction (*observation de métrites chez des bovins*).

La bactérie *Coxiella burnetii* est l'agent responsable de la fièvre Q. C'est **une bactérie très résistante** dans le milieu extérieur (plus de 6 mois) et à la **dissémination facile** (*plusieurs kilomètres*). Sous sa forme de survie (*qui s'apparente à des spores*), elle résiste aux protocoles de désinfection classiques.

La fièvre Q se transmet essentiellement par voie aérienne (inhalation d'aérosols contaminés). Les matières contaminantes sont :

- les **produits de mises-bas** ou avortements (*placentas, etc.*)
- les **sécrétions vaginales**
- les fèces.

Mesures sanitaires concernant...

La gestion des mises-bas

L'excrétion est maximale au moment de la mise-bas, le risque de contamination aussi. D'où un certain nombre de précautions à prendre :

- Faire mettre bas en bâtiment.
- **Séparer les femelles lors de la mise-bas** (type case

d'agnelage), au moins pour les femelles à risque (*séropositives, avortées, ayant eu une métrite, ayant eu des écoulements vulvaires...*).

Laisser les femelles à risque isolées jusqu'à disparition des écoulements anormaux (*3-4 jours en ovins-caprins, environ 15 jours en bovins*).



© CORAM – F. Berthet

- **Ramasser et détruire les produits de la mise-bas** (*placentas et/ou avortons*).
- **Le matériel utilisé pour la mise-bas des animaux à risque** ne doit pas être utilisé pour d'autres femelles (*cordes, vêlouses, vêtements de l'éleveur...*) et doit être soigneusement nettoyé et désinfecté.
- **Pailler** généreusement lors des mises-bas pour que la litière soit la moins contaminée possible (et si possible, désinfecter le lieu de mise-bas avec de la cyanamide calcique à 0,6%).

La gestion du bâtiment

- Pailler régulièrement pour que la litière soit la moins contaminée possible.
- Augmenter la fréquence de curage du bâtiment. Attention au stockage du fumier (*cf. paragraphe suivant*) : à distance du bâtiment et pas sous le vent dominant.
- La désinfection des bâtiments d'élevage n'est pas efficace directement contre la fièvre Q, mais elle reste utile vis-à-vis d'autres agents infectieux. On peut l'associer à un vide sanitaire, une fois tous les animaux sortis à la fin des mises-bas par exemple.
- Limiter les vecteurs potentiels de la fièvre Q : dératiser, exclure les chiens et les chats du bâtiment (et leur interdire l'accès aux délivrances), limiter la présence d'oiseaux...

La gestion des effluents d'élevage

Fumiers

- **Stocker les fumiers à distance du bâtiment et à l'abri du vent** (les bâcher éventuellement, ne pas les placer sous le vent dominant).
- **Manipuler les fumiers par temps calme et légèrement humide** (ou en période humide).
- Composter les fumiers est intéressant, mais attention à la dissémination de la bactérie lors du retournement des andains...
- **Ne pas épandre les fumiers sur les pâtures.** Si possible, enfouir après épandage.
- Ne pas donner ou vendre de fumier si l'élevage est cliniquement atteint.

Lisiers

- **Traiter les lisiers à la cyanamide calcique** (0,6% du mélange final) au moins 8 jours avant l'épandage.
- **Épandre par temps calme et légèrement humide**, enfouir si possible. S'il s'agit de matériel en CUMA ou prêté, bien le désinfecter.

Mesures médicales

Elles sont mises en place **en plus des mesures sanitaires** si la situation le nécessite. Elles sont de deux types :

- la vaccination
- l'antibiothérapie.

Focus sur la vaccination

Le vaccin préconisé actuellement est Coxevac®. Le **protocole vaccinal habituellement recommandé** est : deux injections à un mois d'intervalle sur les chevrettes, agnelles ou génisses à la fin de l'immunité colostrale, puis un rappel un an plus tard sur ces mêmes animaux. La vaccination se poursuit sur le renouvellement pendant plusieurs années.

Dans notre Région, l'espèce la plus sensible demeure la chèvre, c'est donc celle à protéger en priorité.

La vaccination permet une diminution globale du niveau d'excrétion. Elle ne permet pas de prévenir complètement l'infection en cas de forte contamination environnementale. Elle est utile en complément des mesures sanitaires.



Stratégie vaccinale en fonction du contexte de l'élevage vis-à-vis de la fièvre Q

Suite à un épisode abortif lié à la fièvre Q

Les animaux adultes sont déjà séropositifs. **Vacciner le renouvellement** dès la fin de l'immunité colostrale (3 mois pour les chevrettes/agnelles ; 6 mois pour les génisses) avec le protocole décrit plus haut. **Poursuivre cette vaccination jusqu'au renouvellement complet du troupeau** (troupeau entièrement vacciné, y compris les achats).

Lors d'un agrandissement de troupeau ou d'une constitution de cheptel

Le choix de la stratégie dépend de la situation sanitaire du cheptel acheteur et du cheptel vendeur (si elle est connue).

Cas où une vaccination est en cours	Vacciner tous les achats , si possible avant leur introduction pour qu'ils aient pu développer une immunité.
Cas où il n'y a pas de problème avéré de fièvre Q	Il s'agit de ne pas introduire la maladie : utiliser les billets de garantie conventionnelle et réaliser des prises de sang à l'introduction pour se protéger lors d'achats.

Fièvre Q et santé humaine

La fièvre Q est une zoonose. Elle peut passer inaperçue ou s'apparente à une « grippe » avec des complications possibles. Les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées ou souffrant de pathologies cardiaques sont particulièrement sensibles.

Les éleveurs, vétérinaires et techniciens étant régulièrement en contact avec les animaux, ils sont considérés comme une population à risque : des dépis-

tages réguliers sont recommandés en rappelant sa situation professionnelle au médecin. La fièvre Q est d'ailleurs reconnue comme **maladie professionnelle** par la MSA. Vous pouvez vous rapprocher de votre agence MSA pour connaître l'ensemble des préconisations vis-à-vis de la fièvre Q.

Soyez particulièrement vigilants si vous organisez de l'accueil ou des visites à la ferme !

Marie GONTIER / FRGDS PACA

ELEVAGE PORCIN, TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS : MESURES DE BIOSÉCURITÉS POUR LIMITER LA DIFFUSION DES VIRUS.



Organisation des tournées

Privilégier les camions complets pour le départ des porcs. Privilégier si possible le départ des reformes et des charcutiers en même temps pour limiter la présence de porcs de différents élevages dans un même camion

Stationnement des camions

Les camions transportant des animaux vivants ne doivent pas stationner à proximité les uns des autres en raison du risque de contaminations croisées des aérosols.

Pour le transport de reproducteur l'utilisation de camions sous air filtrée limite de risque de contamination

Précaution des chauffeurs pour le chargement et le déchargement des animaux d'élevage.

Livraison des reproducteurs ou porcelets

Le chauffeur gare directement son camion au quai d'accès à la quarantaine, il enfle des surbottes et des gants jetables avant la descente de son véhicule. Le

chauffeur ne doit pas pénétrer dans la quarantaine, l'éleveur doit être présent ou les animaux sont laissés sur le quai de déchargement qui a été nettoyé et désinfecté avant l'arrivée des animaux. L'éleveur ne doit pas entrer dans le camion.

Chargement des porcs de l'élevage

Le chauffeur s'assure que son camion (s'il est vide) est propre et désinfecté. Il se gare directement son camion au quai d'embarquement, enfle une cote propre, des surbottes et des gants jetables. Le chauffeur ne doit rester que sur le quai et l'air de stockage, il utilise le matériel de l'élevage présent dans le local d'embarquement pour manipuler les animaux. Si le camion contient déjà des porcs, il faut réduire le débit de ventilation pour limiter les échanges d'air. Le chauffeur et l'éleveur ne doivent pas avoir de contact physique et l'éleveur ne doit pas entrer dans le camion.

Gestion des déchargements à l'abattoir : limiter les contaminations croisées

Circuit des camions

Il ne doit pas y avoir d'entrecroisement entre les camions arrivants avec des animaux vivants et ceux

repartant nettoyés et désinfectés. Il doit y avoir une signalétique claire des zones et sens de circulation.

Quai de déchargement

- Éviter le déchargement des camions en simultanément sur des quais voisins
- Éviter les files d'attente de camions côte à côte avant déchargement
- Le chauffeur enfle des surbottes et des gants jetables avant de sortir du camion
- Le chauffeur ne pénètre pas dans la porcherie d'attente ni dans les bureaux
- Il fait sortir les porcs du camion qui sont ensuite conduit par le personnel de l'abattoir dans la zone de stockage avec du matériel de l'abattoir. Le matériel de l'abattoir qui pénètre dans le camion doit être nettoyé et désinfecté après l'utilisation.
- Le quai de déchargement est nettoyé et désinfecté le plus souvent possible



Porcherie d'attente de l'abattoir

Le caillebotis permet d'éviter l'eau stagnante et favorise le nettoyage
 Veillez à ce que l'extraction d'air ne se fasse pas en direction des camions.
 Elle doit être nettoyée et désinfectée régulièrement au minimum quotidiennement.

Nettoyage et désinfection des camions

Aire de lavage

Elle ne doit pas être située à proximité immédiate des porcheries d'attente

Doit permettre la marche en avant des camions

Est conçue pour éviter les projections et contaminations croisées entre camions présents sur le site de lavage.

Être équipé d'un local chauffeur pour permettre le changement de tenue, le lavage et la désinfection des bottes et des mains

Être équipé d'un système hors gel pour les périodes hivernales.

Être équipé d'un système de distribution d'eau et de produits. L'eau doit avoir une qualité bactériologique garantie et elle doit être potable pour le rinçage final.

Protocole lavage et désinfection des camions

Entre 2 tournées, entre chaque chargement, un lavage intérieur et extérieur suivi d'une désinfection

Le nettoyage approfondi : le lavage est complété par une phase de détergence (un contact de 10 minutes avec le détergent est un minimum), puis d'un brossage des zones encrassées et un rinçage avant la désinfection, ce nettoyage doit avoir lieu au moins une fois par semaine.

Ordre de lavage

Commencer par l'extérieur du véhicule du haut vers le bas et de l'avant vers l'arrière, commencer par le pont du haut pour finir par celui du bas.

La rampe de chargement de l'intérieure vers l'extérieure

L'intérieure de la cabine doit être lavée régulièrement.

*D'après le document de l'Ifip :
transport des animaux vivants (06/06/14)*

Laure EON / Vétérinaire / GDS 13

LE LEVAIN INDIGÈNE FERMIER : UN POSSIBLE FERMENT NATUREL POUR LES PÂTES PRESSÉES NON CUITES ?

Dans une agriculture où les techniques traditionnelles ont tendance à se perdre, de nombreux fromagers fermiers se posent la question de comment revenir à une production plus autonome et garantissant la typicité de leurs fromages.

Alors que la technique est très répandue pour certaines technologies fromagères (lactiques ou pâtes pressées cuites, par exemple), l'utilisation de **levains indigènes** est, à ce jour, très rare en technologie pâte pressée non cuite ; et ce en raison d'obstacles techniques et sanitaires.

Face à ces questionnements ACTALIA, en collaboration avec la MRE PACA, l'AET3V, l'AFFAP, l'IDELE, LRE, le PEP Caprin RA et l'UPF64 ; ont recherché une méthode fiable qui leur permettrait de fabriquer un levain composé principalement des flores indigènes du lait. Ce « ferment fermier » devrait donc être doté d'une aptitude technologique satisfaisante (*population suffisante des bactéries d'intérêt technologique, bonne capacité acidifiante*) et ne pas présenter de risque de contamination du lait de cuve en flores indésirables (*pathogènes ou d'altération*).

Ceci s'est concrétisé par la mise en place d'un projet (*avec le soutien financier de FranceAgriMer*) qui s'est articulé en trois temps, entre fin 2013 et fin 2014. Au cours de cette étude nous avons cherché à mettre au point une **méthode de fabrication d'un levain indigène fermier** adapté à la fabrication des fromages à pâte pressée non cuite. La méthode consiste à soumettre un lait cru de tank (*une ou deux traites*) à un traitement thermique inférieur à la pasteurisation suivi d'une phase de culture.

Une fois les modalités fixées, la méthode de préparation du levain a été testée sur plusieurs séries de fabrications expérimentales en tomes de chèvres, en comparant fabrications « essais » (avec

le levain indigène) et « témoins » (*même technologie, mais avec des ferments du commerce*).

Enfin, la troisième phase de l'étude s'est concentrée sur l'application « terrain » de la méthode ; en réalisant des essais de fabrications

PHASE 1 : la préparation du levain

La méthode de préparation du levain employée a consisté à utiliser le lait cru de ferme, à la fois comme réserve de flores et comme milieu de culture. Après avoir été soumis à un traitement thermique sélectif, inférieur à la pasteurisation, le lait a ensuite été incubé jusqu'à atteindre une acidité supérieure à 70°D et un pH inférieur à 4,50.

Les résultats de la première phase ont permis d'établir les paramètres optimaux représentant le meilleur compromis entre aptitude technologique, composition microbiologique et facilité de mise en œuvre de la méthode :

- Chauffage rapide du lait cru à 60 ou 65°C
- Refroidissement immédiat à 44°C
- Incubation dans un récipient isotherme de type thermos, pendant environ 20h.



Avec un taux de réussite de 70%, le levain ainsi obtenu, est quasi-purement thermophile, avec une population largement majoritaire en streptocoques thermophiles. Malheureusement, et con-

trairement aux attentes initiales, les flores lactiques mésophiles n'ont pas pu être significativement captées. Cependant, et de manière générale, le nombre de bactéries indésirables présentes dans le levain est suffisamment faible pour ne pas représenter une risque de contamination, en transformation fromagère. Après cette première phase de mise au point de la méthode, les fabrications en fromagerie expérimentale ont été réalisées à partir de lait de chèvre uniquement. Dans les ateliers fermiers, les tests ont été effectués sur des laits des 3 espèces laitières (vache, chèvre et brebis).

PHASE 2 : essais de fabrications

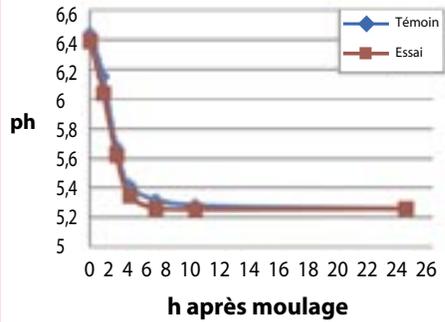
Une fois la méthode de préparation du levain mise au point, **des levains ont été fabriqués puis testés dans des fabrications de fromages à PPNC**, en fromagerie expérimentale d'une part, et dans des ateliers fermiers d'autre part, afin d'en évaluer ses capacités technologiques.

De manière générale le levain indigène est particulièrement véloce : il provoque un démarrage d'acidification rapide et un égouttage intense du caillé en moules. Dans la perspective d'un transfert de la méthode en fermes et d'une substitution totale ou partielle des ferments habituels des producteurs par ce levain, des ajustements technologiques seront donc probablement à prévoir au niveau de l'égouttage.

Sur les huit essais menés en fromagerie expérimentale, quasiment aucune différence n'a pu être démontrée entre les fabrications réalisées avec le levain indigène et les fabrications « Témoins », réalisées avec des ferments du commerce (streptocoques thermophiles purs). Que ce soit en termes d'acidification, de composition physico-chimique ou de d'évolution des populations microbiennes, le déroulement des fabrications est quasi-identique. Il s'avère donc que le levain indigène est technologiquement compatible avec la fabrication des pâtes pressées non cuites. De plus, les fromages présentent des caractéristiques sensorielles satisfaisantes dans les deux cas.

Mais la méthode, qui a fait ses preuves en conditions expérimentales, peut-elle être transférée en atelier fromager fermier ? Quelle sera la qualité des fromages par rapport à ceux fabriqués habituellement par les producteurs ?

Acidification en moules



Fromages fabriqués en fromagerie expérimentale



Témoin



Essai

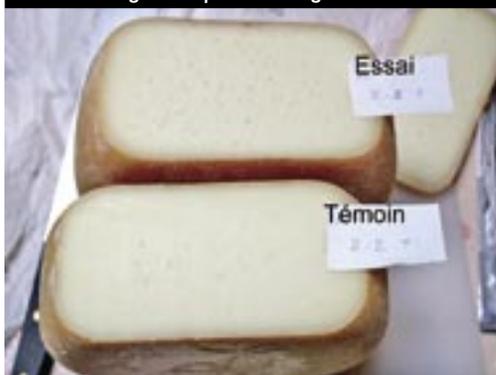
PHASE 3 : tests du levain indigènes en ateliers fermiers

Les résultats obtenus sur le terrain sont mitigés.

Concernant tout d'abord la fabrication des levains indigènes dans les ateliers : leur qualité bactériologique s'est avérée moins satisfaisante que celle des levains fabriqués en conditions contrôlées : des contaminations importantes en coliformes ont en effet été observées sur un nombre important d'entre eux (la moitié environ).

Les fromages fabriqués avec ces levains indigènes (fromages essais) ont été comparés aux fromages témoins fabriqués dans les mêmes conditions mais avec les ferments habituels des producteurs, constitués dans la quasi-totalité des cas d'un mélange de ferments mésophiles et thermophiles (fromages témoins). Le fait que les laits des fabrications témoins et essais n'aient pas étéensemencés avec les mêmes genres de bactéries lactiques limite les possibilités de comparaisons. En effet, cette différence d'ensemencement est à l'origine de différences d'acidification, d'égouttage et de protéolyse des fromages qui n'ont rien à voir avec le caractère indigène ou non des ferments. Elles sont tout simplement liées aux caractéristiques fermentaires et enzymatiques propres à chaque genre de bactéries lactiques. Dans ces conditions, il est impossible d'évaluer l'effet exclusif du levain indigène sur la qualité des fromages.

Fromages fabriqués en fromagerie fermière



Du point de vue microbiologique, les fromages essais se sont avérés d'avantage contaminés en *E. coli* que les fromages habituellement fabriqués par les producteurs. L'explication de ce résultat est double :

- une contamination possible des laits de fabrication par les levains
- des conditions favorables à la multiplication d'*E. coli* dans le caillé des fromages essais au cours de l'égouttage du fait d'une acidification moins poussée (écart de 0,2 unité de pH à J+1 entre témoins et essais).

La qualité organoleptique des fromages fabriqués avec les levains indigènes a été jugée également inférieure à celle des fromages témoins, du fait de défauts de présentation (détalonnage, excès d'ouvertures) et d'un manque de saveurs et arômes.

Encore une fois, ce résultat n'est pas la traduction d'un effet négatif du levain sur la qualité organoleptique des fromages mais le résultat de l'absence d'ensemencement en bactéries lactiques mésophiles et de ses conséquences sur l'évolution du pH, l'égouttage et la protéolyse des fromages essais.

Pour conclure, la méthode mise au point dans cette étude fonctionne et permet de fabriquer un levain indigène purement thermophile. Dans la perspective de son utilisation en technologie PPNC classique, il semblerait donc préférable de l'associer à un ferment mésophile afin d'obtenir une qualité de fromages satisfaisante.

Toutefois, en l'état actuel des connaissances, le **transfert de la méthode dans des ateliers fermiers semble prématuré**. La qualité bactériologique des levains fabriqués en fermes est en effet encore trop aléatoire et trop éloignée de celle des levains obtenus en conditions contrôlées. Il semble donc utile de travailler à **l'optimisation du process** de fabrication du levain en fermes.

Plusieurs pistes sont encore à approfondir :

- lien entre qualité du lait et qualité du levain
- impact de la cinétique de température sur la qualité du levain
- préparation du matériel

De nouveaux essais de fabrication en ateliers pourraient être menés en modifiant les pratiques de manière à mieux maîtriser ces trois points critiques.

Henri TONGLET / Actalia Carmejane

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE UN BILAN POSITIF



La Maison Régionale de l'Élevage (MRE), l'Interprofession Bétail et Viande de PACA et Corse (INTERBEV PACA Corse) et le Centre Régional Interprofessionnel de l'Économie Laitière du Sud-Est (CRIEL SE) ont été présents à la Foire Internationale de Marseille du 25 septembre au 5 octobre 2015 au Parc Chanot dans le Hall 7 « Produits du Terroir » stand 7114.

La présence de ces trois associations représentatives de l'élevage régional a permis d'informer et de promouvoir, auprès du grand public, les filières et produits de l'élevage de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur le stand, des professionnels de l'élevage ont été présents pour témoigner de leur métier, leur passion et ont proposé des dégustations de produits régionaux.

Le bilan de cette participation à la Foire de Marseille est positif. Les trois associations ont eu une belle fréquentation du stand puisque la Foire a connu cette année plus de 335 000 visiteurs. Une fréquentation de la Foire qui est en hausse par rapport à l'année précédente.



DU 25 AU 28
SEPT SEPT

**ANIMATIONS
ET PROMOTION
DE L'ELEVAGE ET DES
PRODUITS LAITIERS**



Le CRIEL Sud-Est a proposé aux visiteurs de découvrir la filière laitière et a présenté l'élevage laitier de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



En présence d'éleveurs de vaches laitières de la région, des animations ludiques et pédagogiques autour d'une salle de traite ont été réalisées. Elles ont permis d'illustrer le processus de la production de lait, de la rumination à la traite, en passant par l'alimentation de l'animal ou encore le bien-être animal.



De nombreuses personnes sont aussi venues déguster du lait nature ou aromatisé, elles ont pu découvrir ou redécouvrir le bon goût des produits laitiers.



DU 29 AU 01
SEPT OCT

**INFORMATION
ET PROMOTION
DE L'ELEVAGE
DE LA REGION PACA**

La Maison Régionale de l'Élevage et ses partenaires ont présenté les filières d'élevage de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que des produits régionaux.



La journée du 29 septembre a été dédiée à la promotion des fromages fermiers. L'association EAP (Elevages Alpes Provence) et le Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion du Banon proposaient aux visiteurs des informations sur les fromages fermiers de PACA.

Une dégustation du célèbre Banon a été proposée afin de faire découvrir ce fromage de chèvre régional AOP.



La journée du 30 septembre était dédiée à la promotion de l'Agneau de Sisteron. L'association CESAR a été présente pour informer et promouvoir l'Agneau de Sisteron auprès des visiteurs. Une action très bien accueillie par le public.



La journée du 1er octobre fut consacrée à la promotion de toutes les filières régionales d'élevage.

La Foire de Marseille a d'ailleurs été l'occasion de présenter pour la première fois au grand public les films de promotion des filières régionales d'élevage réalisés par la MRE. Ceux-ci ont été très bien accueillis puisque de nombreuses personnes se sont arrêtées sur le stand pour découvrir les images de nos élevages, paysages et produits régionaux.

DU 02 AU 05
OCT OCT

" MADE IN VIANDE "

Le stand « MADE IN VIANDE » a permis au public de plonger au cœur des maillons de la filière élevage et viande. De l'éleveur au consommateur, chaque maillon est indispensable aux rouages de cette grande chaîne de métiers et de savoir-faire.



MADE IN VIANDE : PAROLE AUX PROFESSIONNELS !

Chaque jour, des professionnels de la filière élevage et viande ont partagé avec le public leur expérience et leur passion du métier. Eleveur, chef de rayon boucherie, bouchers artisans, formateurs bouchers, tous ont pris la parole !



MADE IN VIANDE : LES DEMONSTRATIONS DE DÉCOUPE ET DEGUSTATIONS

Tous les jours des bouchers ont révélé au public leur talent d'artiste lors de la préparation de morceaux de bœuf, de veau, d'agneau ou encore de taureau de Camargue.



Les visiteurs ont pu participer à de nombreuses animations ludiques et éducatives ainsi qu'apprécier diverses dégustations de viandes.



Ségolène DUFFY / MRE-INTERBEV PACA
Corse - CRIEL Sud-Est

UNE NOUVELLE COOPÉRATIVE POUR L'AVENIR



Une fusion logique pour gagner en puissance

Le 25 Juin 2015, une nouvelle page dans le grand livre des coopératives ovines de France s'est écrite avec la fusion de deux coopératives de PACA : Bergers du Soleil et Prov'Alp se sont réunies pour donner naissance à l'Agneau Soleil. Cette fusion a été longuement préparée par les conseils d'administration des deux coopératives qui partageaient déjà la même zone géographique, les mêmes débouchés et évidemment le même métier !

Le mot du Président,
François Allosia :
« Le but de ce travail a été de réfléchir, pour nous et les générations à venir, dans un environnement qui ne cesse de bouger à une coopérative qui puisse faire face aux nombreux défis qu'elle devra rencontrer ces prochaines années »

Le contexte de crise est propice à cette fusion avec des baisses du nombre d'éleveurs et de brebis et une baisse de la consommation de viande ovine ; une extrême concentration de l'aval dans la filière ovine et l'alourdissement constant des contraintes réglementaires. Les deux coopératives devaient aussi faire face à une forte diminution des financements publics. La fusion des deux coopératives permettra d'optimiser les actions sur les plans économique, opérationnel et technique. L'Agneau Soleil compte désormais 751 adhérents avec 260 000 brebis répartis dans 14 départements, elle monte sur le podium des trois plus grosses coopératives ovines de France.

Depuis plus de cinq ans déjà, les deux coopératives travaillent conjointement sur :

- La collecte des agneaux et des brebis avec des tournées communes sur plusieurs secteurs géographiques.
- La qualité de la production à travers les Labels Rouge (mêmes débouchés, mêmes plus-values, mêmes objectifs).
- L'achat de béliers reproducteurs.
- Le service de diagnostic de gestation
- La défense de l'intérêt des coopératives ovines auprès des instances politiques et financières régionales ou nationales.

Ensemble, plus proches, plus forts, plus utiles !

La nouvelle coopérative Agneau Soleil va permettre de grouper les forces des uns et des autres face aux changements, d'avoir du poids dans les échanges et d'aborder l'avenir plus sereinement.

Un premier bilan dresse l'activité du premier semestre 2015 par rapport à 2014 (fusion rétroactive au 1^{er} Janvier 2015) : le nombre d'agneaux commercialisés est en hausse de 5%, 11% pour les agneaux sous signe officiel de qualité ; l'activité des magasins est un peu en deçà de 2014 alors que les services liés à la reproduction ont le vent en poupe : 3 000 agnelles, 350 béliers et 48 000 échographies fournies par l'Agneau Soleil.

- Un parc camion rénové
- Des techniciens et des vétérinaires délocalisés
- Un site web complet avec les informations commerciales et techniques des éleveurs
- Un service administratif à l'écoute de tous les éleveurs

Plus proches...

- Plus de 700 adhérents
- Plus de 260 000 brebis et 150 000 agneaux
- Sur 2 grandes régions (PACA et Rhône Alpes)
- 42% du capital de la S.A. Dufour Sisteron
- Un fort pouvoir de négociation
- 8 chauffeurs, 12 techniciens spécialisés, 4 vétérinaires, 4 secrétaires
- Une situation financière saine
- 4 magasins :
 - Sisteron (04),
 - Gap (05),
 - Saint-Martin-de-Crau (13),
 - Montmeyan (83)

Plus forts...

- Mise en marché et collecte de la production
- Signes de Qualité
- Notifications de mouvements
- Assistance de conseils et de diagnostics techniques
- Plans sanitaires d'élevage
- Fourniture et conception de matériel et produits d'élevage
- Fourniture de reproducteurs mâles sélectionnés et d'agnelles de renouvellement
- Service d'échographie pour diagnostic de gestation et prolificité
- Formations et animations filière

Plus utiles...

Une nouvelle carte des services très complète

La coopérative offre à ses adhérents une gamme importante de services pour progresser et améliorer le travail des éleveurs, chacun saura trouver les services qui lui conviennent au mieux :

- **Collecte et mise en marché des agneaux, des brebis et de la laine**, être en coopérative c'est s'assurer un débouché pour ses produits toute l'année, quelle que soit la conjoncture.
- **Fournitures de matériel et produits de qualité** pour l'élevage vendus dans les 4 magasins (Sisteron, St Martin de Crau, Gap et Montmeyan) de la coopérative.
- **Conseils et appuis techniques** pour accompagner les éleveurs au quotidien et/ou dans les phases d'évolution.
- **Fournitures de reproducteurs sélectionnés** : la coopérative propose des béliers issus des élevages de sélection des trois races locales et des races bouchères, ainsi que des agnelles de renouvellement.
- **Suivis et contrôle qualité Label Rouge** : pour l'Agneau de Sisteron ou l'Agneau de l'Adret, les techniciens assurent une partie des contrôles et accompagnent les éleveurs dans leur engagement à produire des agneaux de qualité supérieure.
- **Diagnostic de gestation avec dénombrement** : les techniciens formés aux échographies réalisent des diagnostics de gestation en vide/plein ou avec dénombrement en ferme ou en estive grâce à la remorque d'échographie et grâce à l'échographe doté d'écran/lunettes pour les chantiers au cornadis.
- **Plan Sanitaire d'Élevage** réalisé par les 4 vétérinaires de la coopérative, visites vétérinaires, analyses et diagnostics permettant d'accéder aux produits disponibles à la coopérative.
- **Transport de bétail** pour les transhumances et les achats notamment.
- **Animation de la filière ovine** grâce à la participation de la coopérative aux foires et évènements ovins régionaux et nationaux, à l'organisation de formations pour les éleveurs, gestion d'un site Web pour les adhérents avec de nombreux services...

• **Innovations techniques** : les techniciens sont toujours à la recherche d'innovations pour faire progresser l'élevage ovin et améliorer les conditions de travail des éleveurs, par exemple en proposant depuis quelques années le restrainer (convoyeur mécanique de brebis), des kits d'agnelage, la remorque de tri, le Bâton de lecture spécial débutants, le calendrier individuel de production...

Un projet coopératif c'est avant tout un partage de savoir-faire et d'efforts pour progresser et défendre le métier d'éleveur et les intérêts de chacun.



Photo : FX. EMERY

Des perspectives engageantes pour l'avenir...

En 25 ans, la concentration de la filière aval a été extrême et les regroupements des coopératives, pour survivre et exister face aux groupes industriels d'abattage et de distribution de viande ovine, étaient inéluctables sous peine de disparaître.

Résultat : la nouvelle coopérative est forte (750 éleveurs, 260 000 brebis), compétente (33 salariés experts en production ovine), saine (avec des bilans équilibrés et des fonds propres sécurisants), intégrée dans la filière économique du marché actuel (partenaire commercial et financier privilégié du Groupe OVIMPEX/Dufour) et pleine d'idées et d'initiatives pour l'avenir !

La carte des services de cette coopérative est des plus complètes et les infrastructures ne demandent qu'à être mises au service du plus grand nombre.

L'Agneau Soleil est évidemment un outil prioritaire pour ses adhérents mais le succès des services ouverts à tous (échographies, magasins d'approvisionnement, ventes de béliers de sélection,...) montre combien les activités de cette grande coopérative impactent positivement l'ensemble de notre filière Sud-Est.

Les évolutions de la filière ovine sont loin d'être finies : à l'aval avec la poursuite de la concentration des entreprises, à l'amont avec la diminution des effectifs d'éleveurs et de brebis, et ceci dans un monde où l'agriculture tend à devenir une activité marginale. Dans ce contexte, l'avènement d'une grande coopérative telle que « L'Agneau Soleil » constitue une promesse d'avenir.

**Auteurs : Sylvain BEHET / Agneau Soleil
Lucie NOEL / MRE**



L'AGNEAU SOLEIL & L'AGNEAU DE SISTERON AU SALON NATIONAL DU MOUTON !

Tech Ovin le Salon National Professionnel de la production ovine s'est tenu les 2 et 3 septembre à Bellac dans le Limousin. La nouvelle coopérative « L'Agneau Soleil » y avait réservé un stand en partenariat avec l'Agneau de Sisteron !

Le but, était dans un premier temps de présenter notre nouvelle grande coopérative, parmi les premières coopératives ovines de France, aux différentes instances nationales présentes sur le Salon. Chose réussie puisque nombreux sont les responsables professionnels et administratifs ovins des syndicats, interprofessions, fédérations ou coopératives de la filière qui sont venus visiter le stand et discuter avec nos représentants.

Ce fut aussi l'occasion pour la coopérative de montrer aux nombreux visiteurs présents, toutes les innovations qu'elle propose en terme de matériel d'élevage, notamment avec la balance trois sorties et le convoyeur mécanique, qui ont rencontré un franc succès. D'ailleurs, le stand tout proche de notre partenaire, la Société Camara (leader Européen du matériel d'élevage), permettait également une belle illustration de notre vaste gamme de matériel innovant. Ont été également mis en avant, tous les projets que la coopérative a en cours de finalisation, comme la mini meuleuse de parage, le bâton de lecture simplifié ou le planning de travail sur troupeau personnalisé.

L'agneau de Sisteron n'était pas en reste, deux présentations sur le ring ont eu lieu en collaboration avec Fil Rouge (*Fédération Interprofessionnelle des viandes Label Rouge, IGP et AOC*), et nos collègues des autres labels présents. L'objectif était de montrer l'intérêt pour les éleveurs de rentrer dans les démarches qualité. En effet, aujourd'hui, alors que la consommation de viande d'agneau ne cesse de baisser, celle sous signe de qualité, elle, est en augmentation ! Et ce qui freine son développement c'est le manque de production ! Ces présentations ont rencontré un franc succès et ont permis de prolonger les discussions par la suite sur le stand. De plus de nombreux producteurs ont été intéressés pour discuter avec nous de nos systèmes et de nos problématiques qu'ils connaissent mal dans ces régions du centre.

Ce déplacement fut donc une belle réussite pour les deux structures qui ont ainsi véhiculé une image dynamique de notre filière Sud-Est. Initiative qui sera sans doute renouvelée lors de la prochaine édition, en 2017 pour les 10 ans de Tech ovin, avec on l'espère une participation des éleveurs du Sud Est une peu plus importante !

Lucie SICILIANO / CESAR

LES FROMAGERS FERMIS CAPRINS, OVINS ET BOVINS S'ORGANISENT POUR PLUS D'EFFICACITÉ



Une étude sur la connaissance de la filière produits laitiers fermiers a été conduite par la FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres) en 2013/2014. Elle comprenait notamment une tournée des régions françaises pour aller à la rencontre des producteurs et représentants professionnels de la filière.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur cette réunion a eu lieu le 15 octobre 2013. L'ensemble des syndicats caprin départementaux, Brebis lait Provence, les associations de races, les structures produits (Banon, Brousse du Rove, Elevages Alpes Provence), la coopérative caprine régionale, CAPR'ALP... étaient conviés ce jour-là. A cette occasion nous avons rencontré les administrateurs de la FNEC en charge des questions fermières (Frédéric BLANCHARD et Marc LESTY).

A l'issue des treize réunions d'échanges organisées dans les grandes régions françaises, deux points principaux ressortent de ces consultations :

- un besoin d'appui en cas d'alerte sanitaire (gestion de crise : élément de langage, soutien méthodologique vis-à-vis de l'administration, la presse...),
- être porte-parole des fromagers fermiers auprès des autorités nationales et européennes compétentes pour la prise en compte des fromagers fermiers dans la conception des normes réglementaires.

L'échelon national, avec des relais locaux, (techniciens fromagers, d'élevage ou animateurs) est pertinent pour cette action. Différents schémas d'organisation ont été étudiés pour retenir un élargissement de la commission fermière de la FNEC aux ovins et aux bovins.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FNEC du 15 avril dernier, statuts et règlement intérieur ont été modifiés dans ce sens. Cette commission élira un conseil et un bureau fermier, appellera des cotisations auprès des structures et associations de producteurs fermiers et aura des ressources et des dépenses identifiées dans le budget global de la fédération.

La réunion de lancement de cette nouvelle structuration a eu lieu le 24 juin dernier où ce cadre a été présenté et où la commission s'est dotée d'une dénomination, **l'Union Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers (UNPLF)**.

Un conseil provisoire de 16 personnes a été nommé dont Brigitte Cordier pour notre région. Ce conseil provisoire doit travailler à stabiliser le dispositif et préparer une rencontre à l'automne. Une réunion plénière annuelle (type Assemblée Générale) sera organisée avec l'ensemble des structures adhérentes. Cette assemblée désignera un conseil qui élira un bureau. La prochaine assemblée plénière aura lieu **le 17 novembre** à Paris. Tous les syndicats ou associations de fromagers fermiers caprins, ovins et bovins seront invités.

Pourquoi une structuration nationale fermière autour de la FNEC ?

Depuis sa création en 1958, la FNEC est moteur dans le suivi des dossiers, elle porte quasiment seule la charge de travail en faveur des fermiers. D'ailleurs, sur les programmes techniques et d'expérimentation, les cofinancements sont issus quasi exclusivement de la filière caprine (Association Nationale Interprofessionnelle CAPrine : ANICAP = interprofession).

Ce travail syndical de la FNEC, soutenue par les syndicats caprins adhérents, a permis de grandes avancées qui ont bénéficié aux producteurs fermiers des trois espèces :

- Le GBPH fermier (validé par les pouvoirs publics en 2003)
- Températures d'exposition des fromages sur les marchés (2001)
- Etiquetage du taux de matière grasse (2007)
- Note de service du 7 novembre 2011, dite « note de flexibilité » (obtention en 2011, après plus d'un an de négociations)
- Arrêté matériaux traditionnels (2012)



Mais aussi des travaux de recherche appliquée qui ont été bénéfiques, encore une fois à l'ensemble de la filière : guide sur les accidents de fromagerie, guide acidification, guide d'intervention sanitaire en production fermière, FERLIS : tolérance listeria sur beurre, lactique chèvre et pâte pressée brebis, ainsi que d'importants travaux sur le travail en exploitation laitière fermière.

La FNEC est depuis de nombreuses années l'interlocuteur de la DGAL sur les dossiers fermiers et pour les alertes sanitaires, que le producteur soit bovin, ovin ou caprin.

Enfin, la FNEC, consciente que la présence des producteurs fermiers au niveau européen est indispensable, a également été le moteur de la création de FACENetwork, l'association européenne des producteurs fermiers et artisanaux. Elle reverse d'ailleurs annuellement l'équivalent de la cotisation de 1 000 producteurs fromagers fermiers sur ses fonds propres.

Aujourd'hui il est indispensable de formaliser la contribution des producteurs fermiers des trois espèces pour pouvoir continuer le travail de défense des producteurs fermiers. Par ailleurs élargir la commission fermière de la FNEC permet de bénéficier de la notoriété et des réseaux déjà établis par la Fédération depuis de nombreuses années. C'est ce qui paraît techniquement le plus efficace et qui politiquement permet d'exister

Quel est le montant de la cotisation ?

Le montant de la cotisation qui sera appelée a été validé lors de la réunion du 24 juin, soit :

- 50 € par producteur et par an
- 30 € par producteur et par an, pour les éleveurs caprins déjà adhérents à la FNEC (les 20 € restants sont complétés par la FNEC)

Parmi les 50 €, 40 € seront dédiés à l'action nationale, 10 € seront reversés à l'association européenne des producteurs fermiers et artisanaux

(FACEnetwork) dont la FNEC est un des membres fondateurs.

Cette cotisation sera appelée auprès des structures fermières de toute la France. Dans notre région il s'agit des syndicats caprins et de Brebis Lait Provence. Certaines de ces structures ont déjà voté des augmentations de cotisations auprès de leurs adhérents pour la répercuter.

Les éleveurs bovins fromagers fermiers de notre région n'ont pas de structures spécifiques. Il conviendra donc de réfléchir à un système (via d'autres structures professionnelles) qui permette de les inclure dans la démarche.

A quoi servira cette cotisation ?

Au niveau national

Cette cotisation est nécessaire pour faire vivre l'UNPLF, c'est-à-dire pour se doter de moyens humains nécessaires pour mener à bien les actions, les moyens actuels ne suffisant plus.

Les dossiers prioritaires ont été identifiés et entérinés le 24 juin :

- Etiquetage nutritionnel : pas d'obligation pour les produits laitiers fermiers, quel que soit leur circuit de commercialisation,
- Travail sur les autocontrôles, gestion des alertes sanitaires, flexibilité réglementation, etc...
- Rédaction et validation d'un GBPH européen au sein de FACEnetwork,
- Système assurantiel pertes d'exploitation pour les producteurs fermiers,
- Veille lobbying sur la réglementation sanitaire : décret lait cru, tolérance listeria pour le beurre fermier, décret fromage...

Pour mener de front tous ces dossiers, et d'autres à venir, il faudra, très rapidement, pouvoir disposer d'un salarié à mi-temps dédié à l'UNPLF. Les cotisations sont donc nécessaires pour contribuer au financement de ce mi-temps salarié et le pérenniser dans le temps.

Au niveau européen

Le réseau européen des producteurs laitiers fermiers et artisanaux s'est constitué en 2009 pour représenter et défendre les intérêts spécifiques des « petites fromageries ».

En février 2013, le réseau s'est formalisé en tant qu'association loi 1901 (Farmhouse and Artisan Cheesemakers European network – FACEnetwork), avec un siège à la FNEC à Paris. Il est aujourd'hui composé de structures professionnelles et techniques de 14 pays européens. La FNEC y joue un rôle fondamental et en est le moteur depuis le début.

Les décisions au sein de FACEnetwork se prennent au sein d'un conseil d'administration (Council), où siège un représentant par pays, avec une dérogation pour la France : Frédéric BLANCHARD et Marc LESTY de la FNEC, sont respectivement Président et Trésorier de FACEnetwork.

L'association est organisée autour de quatre groupes de travail :

- hygiène et réglementation dans lequel la France et notre région sont particulièrement investies,
- promotion des produits laitiers fermiers et artisanaux,
- technologies fromagères fermières,
- valorisation de la viande de chèvre

**Farmhouse and
Artisan
Cheese & Dairy Producers
European Network**

Le travail à l'échelon européen est devenu primordial pour le secteur des petites fromageries. En effet, de plus en plus, la réglementation se décide au niveau européen. Par ailleurs, celle-ci est quasi systématiquement pensée d'abord pour la grande industrie.

Il est essentiel de pouvoir intervenir le plus en amont possible de l'élaboration de la réglementation, et au plus près des décideurs, pour faire valoir notre spécificité, plutôt que de subir la réglementation et négocier à posteriori, parfois difficilement, des adaptations.

Grâce à FACEnetwork, nous avons pu :

- Obtenir des fonds de la commission européenne pour la rédaction d'un GBPH fermier au niveau européen. Un GBPH validé au niveau européen a plus de valeur que les GBPH nationaux, par ailleurs, celui-ci permettra d'actualiser le GBPH français actuel. L'administration française nous soutient dans cette démarche.
- Obtenir des mesures de flexibilité pour les petits ateliers. La flexibilité est inscrite dans les règlements mais pas toujours appliquée par les Etats Membres. FACEnetwork est devenu un référent sur la flexibilité et est sollicité pour des interventions sur ce sujet.
- Obtenir un siège dans les groupes de dialogue civil de la commission européenne, ce qui nous permet de donner notre position sur de nombreux sujets et d'avoir accès à l'information. FACE network participe aux groupes « Lait » et « Qualité et Promotion ».
- Comparer l'application de la réglementation dans les différents pays et élaborer des positions communes sur des sujets d'actualité, comme par exemple le projet de lignes directrices de la commission européenne sur la gestion des non conformités STEC.

Ainsi, il est essentiel de poursuivre voire renforcer l'action européenne. La participation financière de l'UNPLF et pas seulement de la FNEC permettra d'entériner également la représentation des trois espèces pour la France.

Pourquoi demande-t-on une liste d'adhérents ?

Il est exigé pour chaque structure adhérente un listing de producteurs à jour des cotisations.

Cette liste permettra d'identifier les producteurs qui pourront bénéficier d'un soutien (directement ou via leur association locale) en cas d'alerte sanitaire, de problème réglementaire ou juridique...

Une action collective a du sens et de l'impact si elle rassemble le plus grand nombre de personnes. Chaque producteur doit se sentir concerné c'est pourquoi cette liste est nécessaire. Elle restera confidentielle à l'UNPLF et ne sera utilisée à aucune autre fin.

Quelle articulation avec les structures locales ?

Il n'est pas question que l'UNPLF se substitue aux structures de terrain ! Au contraire, l'UNPLF apportera plus de services aux structures locales (information sur la veille réglementaire et toute l'actualité sur les dossiers fermiers...) pour qu'elles puissent encore mieux défendre et accompagner les producteurs. Par ailleurs, l'UNPLF aura pour rôle d'intervenir au niveau national, auprès de la DGAL, pour défendre un producteur fermier adhérent en cas d'alerte sanitaire ou de situation conflictuelle avec l'administration. Les échelons national et européen sont devenus incontournables.

Quelle articulation avec les structures locales ?

Pour maintenir ce dispositif de soutien et d'accompagnement des producteurs, il est fondamental que chaque région se mobilise pour rassembler le plus grand nombre de producteurs au sein de l'UNPLF. Au sein des régions fermières, PACA est parmi les plus importantes en proportion de fromagers fermiers.

Les avancées obtenues ces dernières années par la FNEC sont donc fondamentales pour les fromagers fermiers de notre région. Il est donc naturel que les producteurs adhérent en nombre à l'UNPLF.

Seuls et sans structuration, les producteurs fermiers sont très vulnérables. Participer à l'UNPLF, c'est faire partie de cette structuration nationale.

Actuellement dans notre région les GDS (Groupements de Défense Sanitaire), à des degrés divers, offrent des services aux fromagers fermiers principalement liés aux autocontrôles sur les fromages (collecte, négociation de tarifs avec les laboratoires, interprétations de résultats, parfois intervention technique en cas de dépassement de normes ...).

La Maison Régionale de l'Élevage en collaboration avec le Syndicat caprin, peut aussi, en cas de situation conflictuelle, intervenir auprès de l'administration pour organiser une médiation. Nous pouvons aussi mobiliser Actalia Carmejeane en cas de nécessité pour une expertise en microbiologie laitière.

Pour conserver des équipes techniques locales efficaces, il est essentiel qu'elles puissent continuer à travailler en réseau (actualités réglementaires, réponse aux questions, assistance en cas de crise sanitaire, consultation des projets de textes...). C'est pourquoi nous réfléchissons avec nos partenaires à lier tous les services apportés en fromagerie fermière pour une meilleure lisibilité. Des premiers contacts ont eu lieu avec la Fédération Régionale des Groupement de Défense Sanitaire (FRGDS) et le GDS des Alpes de Haute-Provence pour organiser un mode d'adhésion à l'UNPLF qui rassemble le plus grand nombre d'éleveurs des trois espèces.

L'objectif est d'être opérationnel dès le début de l'année 2016. Par le biais des syndicats et associations d'éleveurs nous vous tiendrons informés régulièrement de nos avancées.



Sophie ESPINOSA / FNEC
Vincent ENJALBERT / MRE

APPEL À CANDIDATURE MODULE DE FORMATION « PRISE DE PAROLE SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX »

INTERBEV PACA Corse propose à tous les professionnels de PACA de la filière bovine élevage et viande, un atelier de formation d'une demi-journée sur le thème de la « **Prise de parole sur Internet et les réseaux sociaux** ».

Objectifs :

- Utiliser Internet pour optimiser une veille numérique sur votre actualité métier,
- Utiliser Facebook et les Sites média pour partager votre opinion et savoir-faire auprès du plus grand nombre,
- Utiliser spécifiquement Twitter, comme véritable outil d'écoute, de relais et de partage d'informations.

Cette formation gratuite permettra aux professionnels le souhaitant de rejoindre la communauté des professionnels déjà connectés, qui défendent quotidiennement l'élevage et la filière viande française.

**Pour toute information ou pour se préinscrire : INTERBEV PACA Corse - 570, Avenue de la Libération - 04100 MANOSQUE
Tél : 04.92.72.28.80 – Fax : 04.92.72.73.13 – Mail : pacabev@wanadoo.fr**

La formation est limitée à 20 participants. La validation des participations sera faite dans l'ordre d'arrivée des préinscriptions. La date et le lieu seront définis après validation des préinscriptions. Chaque participant sera prévenu au moins 1 mois avant la date de formation. Il est possible de venir accompagné d'un collaborateur ou apprenti.

Dès confirmation de la participation et afin d'optimiser la qualité de la formation ; il sera demandé de créer un compte sur Twitter. Un tutoriel détaillé sera transmis pour une inscription rapide et une première prise en main de cet outil.

Matériel nécessaire :

- un ordinateur portable ou tablette, par défaut d'un smartphone.

Cet atelier permet d'intégrer une communauté de professionnels connectés et d'être suivi personnellement pendant 6 mois à l'issue de l'atelier. C'est un moyen de profiter de conseils, de bonnes pratiques et d'informations régulières sur l'actualité de la filière sur Internet.

CHANGEMENT DE TARIF DE LA PRESTATION DE NORMABEV À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

Le Conseil d'administration de NORMABEV réuni le 22 septembre 2015 s'est prononcé à l'unanimité pour une modification, à compter du 1er octobre 2015, du montant de la cotisation à verser à NORMABEV dans le cadre de l'accord interprofessionnel du 30 juin 2010 sur le Classement, le Marquage, la Pesée et la Présentation des Carcasses de bovins de plus de 8 mois ainsi que la circulation des informations d'abattage.

Le montant de cette cotisation est ainsi ramené à 0,9 € HT (1 € précédemment) par carcasse de gros bovin classée à partir du 1er octobre 2015.

Pour rappel ce montant est réparti à parts égales entre le dernier éleveur propriétaire de l'animal (0,45 €) et l'abatteur (0,45€).

NORMABEV est l'Association Technique Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, une structure interprofessionnelle créée en 2002 par INTERBEV.

NORMABEV est chargée notamment d'assurer :

- l'harmonisation du classement et de la présentation des carcasses à la pesée sur le territoire métropolitain;
- la formation et le suivi des classificateurs ;
- la mise en place et le suivi du fonctionnement des machines à classer dans les abattoirs ;
- l'organisation de la circulation des informations d'abattage.

Pour plus d'information contactez votre Comité Régional d'INTERBEV : INTERBEV PACA Corse - 04 92 72 28 80 - pacabev@wanadoo.fr.



Participez au concours photo « Votre vision de l'agriculture de montagne »

L'Union Laitière des Hautes-Alpes (UL 05) et l'Union des Éleveurs Producteurs de Lait des Alpesde-Haute-Provence (UEPLo4) organisent un concours photo sur le thème :
« Votre vision de l'agriculture de montagne ».

Les gagnants du concours recevront des prix d'une grande qualité :
des séjours pour promouvoir l'image des départements 04 et 05.

- **1^{er} prix** : un séjour d'une semaine pour 4 personnes dans le gîte « Du Coq à l'Âne » à Saint Vincent Les Forts (04340) et une semaine de forfaits de ski pour 4 personnes pour la station de Montclar du 24 au 31 décembre 2016.
- **2^{ème} prix** : un séjour d'une semaine pour 8 personnes au CHALET Lou FLOUCAS à AGNIERES EN DEVOLUY (05250) en gîte du 2 au 9 Juillet 2016.
- **3^{ème} prix** : un séjour d'une semaine pour 2 personnes au Village Club Les Hyvans à Chorges (05230) en demi-pension sur la période du 16 avril au 30 octobre 2016 en dehors du mois d'août.

Ce concours est ouvert jusqu'au 21 janvier 2016

Une pré-sélection de 30 photos maximum sera effectuée par un jury composé de photographes professionnels et de professionnels du monde agricole. Seul ces 30 photos pourront concourir lors de la sélection finale qui sera effectuée par vote du jury.

Pour participer, envoyez une à deux photos, au format numérique « JPG » ou « PNG », en pièce jointe d'un email à l'adresse suivante :

concoursphotoagriculturemontagne@outlook.fr

Retrouvez le règlement et toutes les informations nécessaires à votre participation sur la page Facebook « Concours Photo Agriculture de Montagne ».

Nathalie ESPIE / Union Laitière des Hautes-Alpes

L'AGENCE AGRICULTURE UNE ÉQUIPE D'EXPERTS AGRICULTURE À VOS CÔTÉS

DIRECTEUR AGENCE
Laurent BOCHFORT
Tel. 04 92 45 87 40
laurent.bochfort@agris-hautes-alpes.fr



CONSEILLER AGRICULTURE
Laurence LECLERC
Tel. 04 92 47 44 90*



CONSEILLER AGRICULTURE
Laurie FERRUS
Tel. 04 92 76 27 42*



CONSEILLER AGRICULTURE
Nicolas RICARD
Tel. 04 92 47 44 42*



CONSEILLER AGRICULTURE
Yvesine PETIT
Tel. 04 92 32 87 37*



CONSEILLER AGRICULTURE
Fabrice ALLARD
Tel. 04 92 32 87 37*



**AGENCE AGRI HAUTES-ALPES -
ALPES DE HAUTE-PROVENCE**
20 avenue Emile Didier, 05000 Gap
Téléphone : 04 76 93 77 00*

MAJUSCULE
ALPES
ADAPTER LES FORCES MULTIPLIER LES CHANCES

* sous réserve de disponibilité. Pour connaître les conditions d'inscription, consultez le site internet de l'agence.





Filières d'élevage du Sud-Est








Programme Alcotra PEF France-Italie



ACTUALITE PLEIN

Le Réseau Elevage de l'Est est parti



GÉNÉTIK'INFO N° 15 - OCTOBRE 2015

Génétik'info

2ÈME APPEL À PROJET GEE

Vous nous informons que le 2^e appel à projets 2015 en vue de la labellisation de GEE n'est d'ores et déjà en ligne sur le site Internet de la SRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous pouvez y accéder à partir de nos réseaux :

<http://interbev-provence-alpes-cote-azur.fr/second-appel-a-projet-2015>

Tout optez votre attention sur la date limite de dépôt des candidatures auprès de la SRAAF qui est fixée au 15 octobre 2015.

PLAN DE SOUTIEN À L'ÉLEVAGE FRANÇAIS



Plan de soutien à l'élevage français : Mise en œuvre du Fonds d'Aligement des Charges

Face à la crise que traversent les secteurs de l'élevage, le Comité de Régulation de l'Élevage et de la Filière a élaboré un plan d'action comprenant à la fois des mesures structurelles (promulguées au niveau national, opérations, compétitivité des filières élevages), ainsi que des mesures d'urgence de soutien aux éleveurs.

Ces mesures d'urgence se sont mises en place pour assurer la mise en place des dispositifs - passage à des remboursements immédiats (ou immédiats) de TVA, report des échéances de paiement des dettes, emplois d'urgence.

Rechercher

Sur le site

Rubriques générales

- Publicateur
- Les Jeunes
- Services des éleveurs
- La génétique
- Les filières
- Site à visiter



avec le financement de



**Pour vous tenir au courant des actualités de la profession...
pensez à vous inscrire à la Newsletter**